60¢ plus TPS

LIBERTÉ

Saint-Boniface, du 31 janvier au 6 février 1992 Tél.: 237-4823 Fax: 231-1998

Citation de la semaine

«Je considère que la culture métisse fait partie de la culture franco-manitobaine. C'est ce qui nous différencie, par exemple, des Québécois.»

L'historienne Diane Payment au sujet de la division qui s'est opérée entre les Métis et les francophones à la fin du siècle dernier. **Page 21.**

Quels décrets?

La question de la traduction des décrets au gouvernement du Manitoba est loin d'être réglée malgré un récent jugement de la Cour suprême. **Page 3.**

Une coop des transporteurs

Le gouvernement fédéral va consacrer 2,7 millions $ à la mise sur pied d'une coopérative pour les camionneurs du pays. **Page 7.**

Le centre des entreprises

Entreprise Saint-Boniface a demandé un agrandissement du territoire où l'organisme peut intervenir dans le financement de commerces. **Page 3.**



photo: Sylviane Lanthier

La retraite d'un familier

Après 30 ans au service des postes, Edmond Boulet prend sa retraite. Page 25.

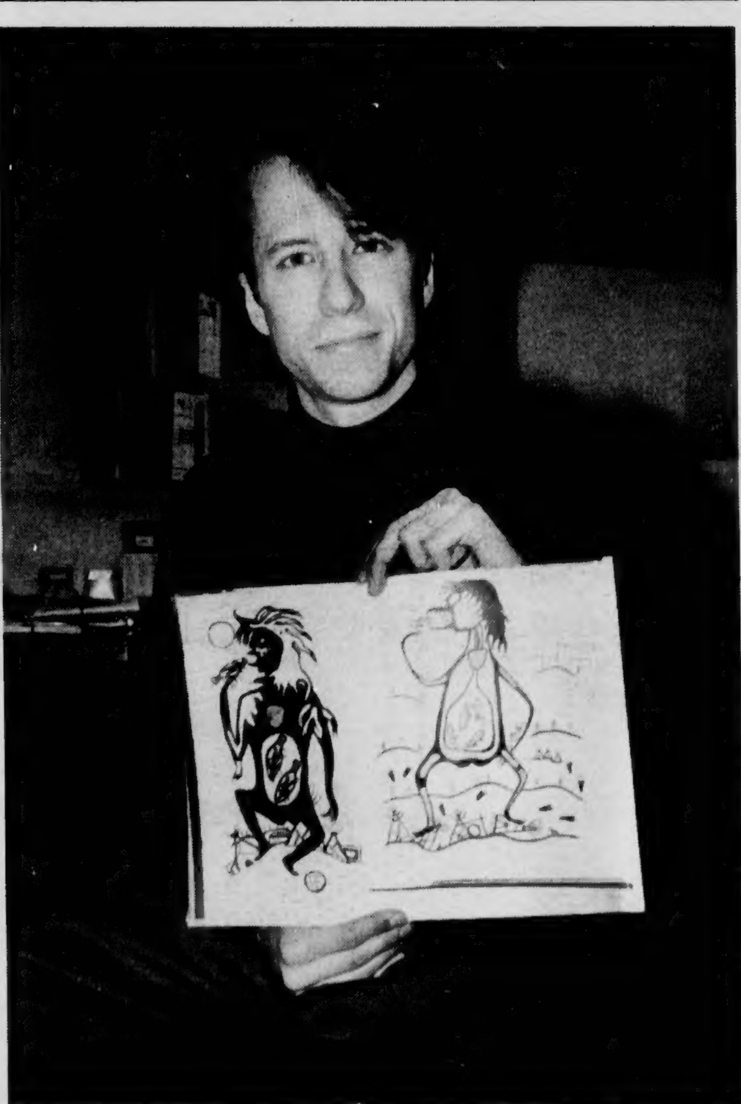


photo: Laurent Gimenez

L'histoire noire du Windigo

Jacques Desaulniers présentera le monstre cannibal canadien, le Windigo, lors d'une causerie, le 8 février, dans le cadre du colloque du Centre de recherche Rupert's Land. Page 11.



photo: Sylviane Lanthier

Vivre sans drogue

La pédagogue Francine Ducharme a préparé les animateurs du colloque «Tes choix, ta santé», qui se déroulera à la fin février. Page 9.

SPÉCIAL FESTIVAL

La fête commence dans une semaine avec l'ouverture du 23e Festival du Voyageur. La Liberté fait le tour des nouveautés de 1992. **Pages 19 à 24.**

Lambert contre les Jets

Le défenseur Daniel Lambert des Nordiques de Québec sera à l'aréna de Winnipeg le 31 janvier. **Page 15.**

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi
par la Société Presse-Ouest Limitée

Le journal de l'année de
l'Association de la presse francophone (APF)
depuis 1984

Directeur et rédacteur en chef: Yves CHARTRAND
Directeur adjoint: Jean-Pierre DUBÉ
Journalistes: Laurent GIMENEZ, Sylviane LANTHIER, Robert DUSSAULT
Correspondant national: Yves LUSIGNAN (Agence de presse francophone)
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Collaborateur amical: BICOLO
Graphiste: Gilbert PAINCHAUD
Typographe: Véronique TOGNERI
Secrétaire-comptable: Yvonne LARIVIÈRE
Secrétaire-réceptionniste: Christiane AVANTHAY
Développement de photos: Hubert PANTEL

Heures du bureau: 9 h à 17 h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable.

Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) 237-4823. Télécopieur: (204) 231-1998.
L'heure de tombée pour les annonces est le mardi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10%.
Représentation nationale: OPSCOM (613) 234-6735.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel coûte 25$ au Manitoba, 30$ ailleurs au Canada et aux États-Unis, et 35$ à l'étranger. A ces tarifs s'ajoute la TPS fédérale de 7%.

Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.

Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.

CAYOUCHE



SOMMAIRE

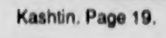
ACTUEL

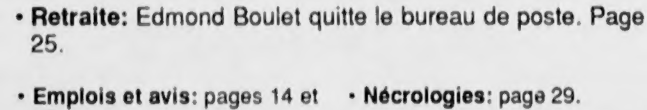

Gilbert Dubé. Page 7.

CULTUREL

SPORTS

SOCIÉTÉ


Kashtin. Page 19.



Ici et ailleurs

Du bilinguisme territorial

Ottawa - Au lieu du bilinguisme officiel, le Reform Party prône le bilinguisme territorial qui ferait en sorte que le français serait la langue du Québec et l'anglais la langue dans le reste du pays. Le chef Preston Manning affirme que les citoyens continueraient à recevoir des services dans les deux langues - même à Ottawa où les institutions continueraient à être bilingues - mais selon la demande locale, «et non pas en fonction d'une loi ou de la Cour». Il n'y aurait toutefois plus de réseau français de Radio-Canada d'un océan à l'autre. La demande importante devrait justifier sa présence dans une région. Certaines stations devraient donc fermer dans l'Ouest. Enfin, la langue et la culture seraient de juridiction provinciale, et aucun gouvernement n'aurait l'obligation d'en faire la promotion active, le Reform Party ne reconnaissant pas le concept des deux peuples fondateurs. (APF)

10 millions $ pour le tourisme

Winnipeg - Les gouvernements fédéral et provincial dépenseront chacun cinq millions $ au cours des cinq prochaines années afin de promouvoir le tourisme au Manitoba. L'objectif est de porter à l'avant-scène des marchés national et international (Europe et pays de l'Asie et du Pacifique) l'industrie touristique de la province. Le Manitoba consacrera 70 % de sa contribution à l'aménagement ou à l'agrandissement de diverses installations et attractions touristiques. Les touristes ont dépensé près d'un milliard $ au Manitoba en 1989, permettant de créer 24 800 emplois et des revenus de 402 millions $ au gouvernement.

Un prix citron

Ottawa - La société responsable du 125e anniversaire du Canada a été critiquée pour avoir fait distribuer par la poste un dépliant promotionnel uniquement en anglais dans les provinces autres que le Québec. L'affaire a été éventée par Don Boudria, député d'une circonscription ontarienne qui compte un fort pourcentage de francophones. Le dépliant a été inséré dans les hebdos francophones, une mesure insuffisante aux yeux de la Fédération des communautés francophones et acadienne. (APF)

35 radios communautaires

Ottawa - L'Alliance des radios communautaires veut implanter 35 nouvelles radios au cours des cinq prochaines années, ce qui porterait leur nombre à 44 dans les communautés francophones et acadiennes. Il faudra toutefois que le fédéral injecte 14,9 millions $ pour ce faire. (APF)

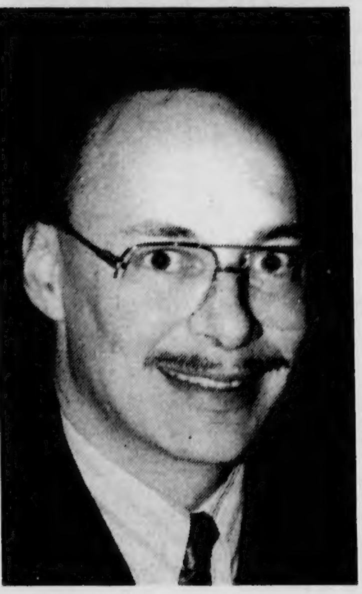
ACTUEL

Traduire ou non les décrets et les documents incorporés par référence?

Le Manitoba et la SFM ont trois mois pour s'entendre

Si les premières réactions sont une indication de la possibilité de s'entendre sur les documents à traduire pour se conformer à la décision récente de la Cour suprême, il est presqu'inévitable que le Manitoba et la Société franco-manitobaine (SFM) se retrouveront devant le tribunal dans trois mois.

Dans un jugement unanime, le plus haut tribunal du pays a publié, le 23 janvier, les critères devant guider le gouvernement du Manitoba dans la traduction de ses décrets et des documents incorporés dans les lois. Le jugement fait suite à un renvoi conjoint de la SFM et de la province, visant à préciser l'étendue d'une décision de 1985 de la même cour sur la traduction des lois manitobaines.



L'avocat Antoine Hacault: la porte ouverte...

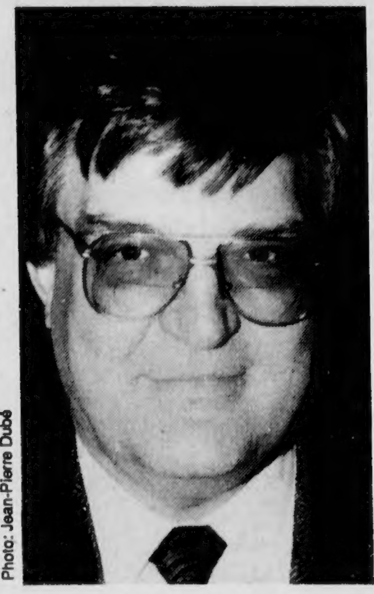


Photo: Jean-Pierre Dubé

Le président Georges Druwé: un appui moral.

La Cour suprême a donné aux deux parties trois mois pour examiner le processus de traduction actuel à la lumière du jugement et pour s'entendre sur quels documents traduire. Le procureur général a déclaré que le Manitoba se conforme déjà aux critères énoncés par le tribunal.

Pour sa part, la SFM croit que la décision est une victoire pour les Franco-Manitobains, mais que le gouvernement a encore du chemin à faire. Le président Georges Druwé soutient que davantage de décrets devront être traduits.

L'avocat de la SFM, Antoine Hacault, a précisé que la création d'entités qui touchent les droits d'individus et de groupes, comme la Commission d'enquête sur la justice et les autochtones, devra se faire de façon bilingue par le Conseil des ministres. Les décrets pour la nomination d'individus à de telles commissions, par contre, ne seraient pas nécessairement traduits.

Me Hacault affirme aussi que le jugement «laisse la porte ouverte pour justifier de ne pas traduire certains règlements qui sont très techniques.»

On ne connaît pas la longueur de la liste des documents litigieux dans ce débat entre la SFM et le gouvernement. Le processus pourra être long, craint Georges Druwé, selon que le gouvernement voudra suivre le jugement à l'esprit ou à la lettre.

Dans le cas des décrets, la Cour suprême a établi trois critères indiquant l'obligation de traduire: «Le texte comprend une règle de conduite; le texte a force de loi; le texte s'applique à un nombre indéterminé de personnes.»

Dans le cas des documents incorporés par renvoi dans les loi, les critères suivants s'appliquent: «Le texte primaire auquel le document est incorporé est un texte législatif; l'incorporation est une incorporation véritable, c'est-à-dire que le document fait partie intégrante du texte primaire comme s'il y était reproduit; et le document a été produit par le gouvernement du Manitoba.»

La Cour a invité le gouvernement à aller au-delà de la lettre: «Les assemblées législatives jugeront souvent approprié ou souhaitable de traduire des actes qui vont au-delà de ces critères. De toute évidence, il s'agit d'une pratique à encourager.»

Jean-Pierre DUBÉ

La deuxième génération d'Entreprise Saint-Boniface

L'agrandissement du territoire en vue de l'autosuffisance

Afin de devenir autosuffisante d'ici octobre 1994, Entreprise Saint-Boniface, un centre d'aide aux entreprises établi grâce aux subventions fédérales, souhaite agrandir son territoire.

Une demande en ce sens a été présentée à Ottawa par le bureau régional d'Emploi et Immigration. Le nouveau territoire devrait inclure plusieurs endroits dont le développement est nécessaire, notamment le parc industriel de Saint-Boniface, le parc Windsor et le terrain anciennement désigné pour les parcs à bestiaux.

L'agrandissement permettrait de faire passer le potentiel de commerçants de 400 à 1 200, souligne le directeur d'Entreprise Saint-Boniface, Guy Bradet. «On recevait des demandes juste en dehors et on ne voyait pas la logique du territoire serré. Ce sont aussi des frontières naturelles pour Saint-Boniface.» Le territoire actuel est un quadrilatère formé par la rue Taché, le chemin de fer au nord, le boul. Lagimodière et la rue Marion.

Entreprise Saint-Boniface peut offrir jusqu'à 75 000 $ pour



photo: Yves Chartrand

Le président d'Entreprise Saint-Boniface, Raymond Simard, et le directeur général Guy Bradet ont remis la plaque d'entreprise de l'année à Gérald Boily pour souligner la contribution à la communauté et la performance financière de la librairie À la page. L'entreprise avait reçu un prêt de 25 000 $ en juillet 1987 afin de s'installer dans les locaux actuels de l'édifice Centre Ville à Saint-Boniface. Le prêt est presque complètement remboursé.

des prêts commerciaux ou des placements d'équité. Pour l'année fiscale qui s'est terminée le 31 octobre dernier, 18 prêts ont été autorisés pour un montant total de 602 300 $. Les investissements ont aidé à la création de 33 emplois et surtout au maintien de 77 emplois.

Pour Guy Bradet, Entreprise Saint-Boniface est souvent un dernier recours après le rejet de l'institution financière, qui n'est pas intéressée en raison du montant du prêt ou du type d'entreprise. Lors de la première génération, qui correspond aux premières années d'activités d'Entreprise Saint-Boniface (1), les pertes ont été limitées à 3,8 % sur une somme de 1,040 millions $.

D'ici la fin de la deuxième génération en octobre 1994, le président d'Entreprise Saint-Boniface, Raymond Simard, prévoit un portefeuille d'investissement de 1,8 millions $ afin d'appuyer 90 commerces, ce qui contribuerait à la création ou au maintien de 500 emplois.

Il ajoute que l'organisme offre aussi des services de comptabilité et de tenue de livres, ainsi que divers services administratifs et techniques. L'objectif est de fournir une formation aux entrepreneurs en vue d'assurer l'existence de l'entreprise à long terme.

Yves CHARTRAND

(1) Le plan d'établir un tel organisme a débuté en juillet 1985 lorsqu'un comité consultatif a négocié une entente avec le fédéral. Après un an de planification, le Société CLÉ (création locale d'emploi) a commencé ses opérations. Dès la fin de la première année, l'organisme avait créé 54 emplois et maintenu huit grâce à 141 000 $ en investissements. En mai 1989, la Société CLÉ a été remplacée par Entreprise Saint-Boniface. L'organisme a été, entre autres, le catalyseur de la création de la Chambre de commerce francophone.

ÉDITORIAL

Écarté, exclu et éliminé

Les deux premières conférences constitutionnelles de la nième chance, tenues à Halifax et à Calgary, permettent de faire des petits pas timides en avant dans le débat sur l'avenir du Canada.

On se demande s'il faut prendre cet exercice au sérieux quand on sait que le vrai pouvoir, celui des élus installés en coulisse, attend avec des gros canons pour tirer sur les premières apparences de bonne volonté.

N'est-ce pas qu'à ce point-ci, il faudrait avancer à grands pas pour rencontrer l'échéance? Mais nous n'avons pas d'autre choix que de faire confiance à un processus que nous connaissons peu et qui aboutira on ne sait où ni quand.

L'idée du fédéralisme asymétrique, si elle s'appliquait uniquement à la situation du Québec, serait une autre façon de nommer la société distincte, en des termes certes plus neutres. C'est certain qu'avec l'adoption de toutes ses conditions (le rapport Allaire en contient 22), qui intéressent peu les autres provinces, le Québec serait un partenaire tout à fait inégal.

Les Québécois préféreront vivre avec un concept plutôt neutre et de vrais pouvoirs qu'une notion socio-culturelle ambigue et dépouillée de vrais pouvoirs.

Quant à la réforme du Sénat, si chère pour l'Ouest et Terre-Neuve, le groupe de Calgary a réussi à s'entendre sur très peu. Un Sénat élu et efficace? Il est franchement étonnant de voir tant de Canadiens désireux de s'encombrer d'un autre palier politique, alors qu'on parle de dédoublement, de tiraillement entre les différents niveaux qui existent déjà. Notre système n'est-il pas déjà assez complexe et inefficace?

Sur les 104 sénateurs actuels, le Québec et l'Ontario en ont chacun 24. Ces provinces voudront-elles concéder quelques sièges de la Chambre haute pour relever quelque province impuissante? Pas question.

Ni Robert Bourassa, ni Bob Rae n'ont cet esprit de magnanimité que l'on a vu chez David Peterson, le "Big Guy" qui a offert six sièges au Sénat à la 11e heure de Meech. Les Ontariens n'ont pas apprécié.

Des élections au Sénat? Quelle perte de temps! Les gouvernements provinciaux sont élus, efficaces, égaux, et capables de faire valoir auprès d'Ottawa les besoins de leur juridiction.

Un Sénat efficace? Comment peut-on songer à confier à ces mandarins quoi que ce soit après leur comportement des dernières années?

Une diminution du rôle du Sénat serait dans l'ordre des choses. Le Sénat triple E idéal serait écarté, exclu et éliminé. Aboli.

La conférence de Calgary a permis de constater que l'on s'en va nulle part avec la réforme du Sénat. C'est un pas en avant. Qu'on passe aux questions importantes.

Jean-Pierre DUBÉ

1er tirage du Festival

Les gagnant.e.s sont: **Noël Alarie** (Saint-Boniface - deux macarons), **Alice Dugas** (Saint-Boniface - un chandail) et **Jeanne Dion** (Saint-Claude - un macaron). Vous pourrez réclamer votre prix au Rendez-Vous en venant chercher une autorisation écrite à La Liberté, 383, boul. Provencher. Communiquez avec nous s'il vous est impossible de passer à nos bureaux.

passé/PRÉSENT

Yves Chartrand

Louis Paquin: L'espace francophone

«Pour un espace francophone» est le thème de Dessein 2000, le projet de réflexion lancé en 1989 par la Fédération des francophones hors Québec (FFHQ). Le 16 janvier dernier, la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) a présenté le rapport final. J'en ai parlé avec Louis Paquin, le directeur général du Festival du Voyageur, qui était membre du comité d'orientation.

Comment es-tu devenu membre du comité d'orientation?

Louis Paquin: À l'assemblée annuelle de 1989, la FFHQ a mis sur pied un comité de réflexion sur la direction que devrait prendre la francophonie, qu'importe la conjoncture politique. Ils sont allés chercher des individus de différents secteurs. Je suppose que mon nom est venu à cause de mon rôle dans le domaine culturel.

Quelle sorte d'implication cela a-t-il demandé de toi depuis deux ans?

L.P.: Au niveau pratique, des rencontres d'une fin de semaine à tous les trois ou quatre mois, et de lire les études pour se préparer entre les réunions. Au début, ils voulaient voyager un peu partout. Mais c'était tellement dispendieux qu'on s'est surtout rencontré à Ottawa. Un calendrier de rencontres avait été établi afin que le document sorte pour la réunion annuelle de juin 1991. Mais on a décidé d'utiliser l'assemblée pour avoir du feed-back sur une ébauche.

Es-tu satisfait du résultat?

L.P.: Si les gens se servent un peu de leur imagination, il y a beaucoup de choses qui peuvent ressortir. Je suis satisfait parce qu'il y a moyen de voir des nouveautés dans notre façon de fonctionner comme francophone.

Quelles sont les grandes lignes?

L.P.: Le consensus dès le début, c'est qu'on ne veut plus s'appeler des francophones hors Québec. La communauté doit se définir par elle-même et non pas par rapport au Québec. L'autre chose, c'est que la francophonie qui vit au Canada va y demeurer, qu'importe ce qui va arriver avec le Québec. Il faut que la communauté francophone s'organise comme si elle est ici à long terme et non pas d'être en "stand by" en attendant que le Québec décide.



photo: La Liberté

Louis Paquin: «Laissons faire les frontières artificielles et développons l'idée d'une collectivité qui vit partout au Canada.»

La situation a beaucoup changé depuis deux ans. Votre document est-il toujours pertinent?

L.P.: Oui. Avec le concept de base de s'organiser, ça ne change rien ce qui arrive aujourd'hui. On dit des choses comme de créer le concept de l'espace. Dans le 20e siècle, on n'est plus obligé de dire que si dans un territoire géographique il n'y a pas deux millions d'habitants, il n'y pas de futur pour la communauté. Avec un million de francophones qui vivent à l'extérieur du Québec, avec la nouvelle technologie et les nouvelles façons de faire les choses, il y a moyen de développer un sens de collectivité parmi cette population. Il faut développer de meilleurs liens entre les différents secteurs. Tous les organismes francophones devraient avoir plus de liens.

Si on utilise ce discours-là, il y a moyen, malgré la conjoncture politique, de voir à ce que les femmes francophones du Manitoba, par exemple, aient un sentiment d'appartenance avec celles de l'Alberta. La direction qu'on donne aux organismes, c'est de développer des activités pour que les communautés se regroupent, des outils de communication pour une personne seule de Brandon qui pourrait quand même faire partie d'une collectivité.

On sait que les nombres diminuent. Le rapport est-il quand même bien reçu?

L.P.: Le feed-back que j'ai est très positif. Les gens voient le potentiel, et aussi l'idée de partenariat, de collectivité. Ils voient que s'il y a des façons d'organiser des programmes, il y a moyen de développer un sens d'appartenance entre les différentes régions, et aussi d'impliquer des francophones qui ne sont pas des «réguliers», soit dans des métiers qui ne sont pas de la francophonie normalement.

Les changements dans le cadre canadien n'influenceront-ils pas cette orientation?

L.P.: Les décisions fédérales vont avoir un impact sur le fonctionnement et l'administration des argents. Mais je ne suis pas convaincu que c'est impossible pour nous de fonctionner comme collectivité francophone sur un grand territoire après ces décisions-là. Si on regarde les festivals, j'ai un sens d'appartenance. Même si le Québec se sépare, ça ne change pas le principe de ce qu'on dit.

Il y a d'autres groupes (Chevaliers de Colomb, femmes catholiques, chambres de commerce) qui ne sont pas dans le réseau de subventions et qui ont fonctionné bien avant l'intervention du secrétariat d'État. La francophonie a existé avant ça et on a tendance à l'oublier. Il faut ouvrir les horizons. Nous n'avons pas à être aussi défaitistes comme les Québécois voudraient le croire.

La petite histoire du Manitoba

par René Ammann

Février

31 — 1876

• Promesse de Mgr Ireland, rapportée par le père Lacombe, d'envoyer des familles catholiques irlandaises au Manitoba. En 1881, Taché leur réserve des cantons de la montagne Pembina.

1 — 1837

Rapport de Simpson à son supérieur de Londres. La violence d'avant l'Union de 1821 est finie. À la baisse: ivresse et criminalité. 13 écoles, 5 000 habitants à la rivière Rouge. La chasse durant la période de mise-bas est découragée.

2 — 1887

Mgr Taché lance un appel à la générosité de fidèles pour construire un nouvel hôpital, celui de 1871 étant insuffisant. Ouvert en 1888, on lui ajoutera une annexe en 1893.

3 — 1885

L'abbé J.-B. Proulx informe Mgr Taché que sa mission en Europe avec le curé Labelle vise à ramener une «émigration française parmi la classe agricole, aisée et catholique» dans la Prairie.

4 — 1860

Pétition adressée au gouverneur d'Assiniboia demandant que la Prairie-du-Cheval-Blanc, dont la population grandissait, ait des services gouvernementaux dans le village même.

5 — 1870

Le Globe s'indigne contre Taché, Ritchot et l'article 31 de l'Acte du Manitoba qui prévoyait des terres aux enfants des Métis.

6 — 1845

• Indiens et Métis, de nature nomade, se rassemblent à la montage à la Tortue pour hiverner. Le village d'hivernement est abandonné l'été avec le début de la chasse aux bisons.

L'astérisque (•) indique que l'information rapportée a été consignée ce jour-là dans un journal, un journal d'un des différents postes de traite ou qu'elle provient de correspondance.

Assemblée annuelle de la Caisse populaire de Saint-Malo

Légère progression malgré la récession

Malgré la dégradation de la conjoncture économique, la Caisse populaire de Saint-Malo affiche quand même un léger surplus pour l'année fiscale se terminant le 30 septembre 1991.

Même si le directeur Denis Maynard est conscient qu'il ne s'agit pas d'un très gros surplus, il se montre par contre assez satisfait. «Ça aurait pu être pire. La croissance de la Caisse fut faible mais au moins nous ne sommes pas dans le négatif.»

On note une hausse de seulement 106 127 $ pour l'actif total. «On a monté jusqu'à 300 000 $ à un certain moment durant l'année, mais vers la fin, ça s'est mis à sedégrader.»

Quelques décisions ont été prises lors de l'assemblée du 27 janvier, dont celle de distribuer à la Caisse les états de comptes plutôt que de les expédier par la poste. «On a pris cette décision afin d'éliminer certaines dépenses. On pense ainsi sauver entre 5 000 $ et 7 000 $», souligne Denis Maynard.

En 1991, la Caisse populaire de Saint-Malo a fait l'achat d'une enseigne lumineuse pour annoncer le service de son guichet automatique. Et dans le but de faciliter les interviews lors des demandes d'emprunts, elle a approuvé l'achat d'ordinateurs pour les agents de prêts.

Pour l'année qui vient, elle a opté pour que les deux facades de l'immeuble soient en brique (la couleur restant à déterminer), et que le reste soit en stucco.

Au sein du conseil d'administration, il n'y a qu'un seul changement, Rita Fréchette prenant la place de Norbert Arpin, qui a terminé son mandat.

Roger Gobeil demeure président et Richard Banville vice-président. Les autres membres sont Michel Larivière, Gilles Maynard, Noël Carrière, Maurice Comeault, Claudette Rémillard et Julien Hébert.

Robert DUSSAULT

La caisse en chiffres

Actif au 30 septembre:
1991: 12 388 137 $ (+0,86%)
1990: 12 282 010 $

Bénéfices nets après impôts:
1991: 22 305 $
1990: 67 799 $

Montant de la réserve:
1991: 624 558 $ (5,04% de l'actif)
1990: 592 300 $ (4,62% de l'actif)

Dépôts:
1991: 11 729 504 $ (+1,09 %)
1990: 11 602 702 $

Prêts:
1991: 8 157 582 $ (+ 2,4%)
1990: 7 976 327 $

Lettre

Enchanté de la pièce savoureuse

Monsieur le rédacteur,

Permettez-moi d'utiliser un petit espace dans notre hebdomadaire pour faire écho aux nombreux commentaires élogieux que j'ai entendus en rapport avec la représentation théâtrale de la fin de semaine dernière par la troupe de Notre-Dame-de-Lourdes en la salle Martial-Caron du CUSB.

La savoureuse pièce de Rhéal Cenerini, «Les faiseurs de tours», méritait bien les chaleureux applaudissements que la salle bombée du samedi soir lui a si spontanément accordés.

Tous les membres de notre famille, à partir de mon père (75 ans) jusqu'à la benjamine (13 ans) sont sortis enchantés de la salle de spectacle, pleins d'éloges pour les comédiens qui nous ont tellement égayés.

Félicitations sincères à toute la troupe pour une pièce bien réussie! Merci pour ce régal! Espérons que vous nous reviendrez bientôt.

Roger Legal
Sainte-Geneviève (Manitoba)
Le 13 janvier 1992

Coup d'oeil national



Caisse populaire de Notre-Dame-de-Lourdes

L'année du 50e s'est bien déroulée

Pierre Marcon, directeur de la Caisse populaire de Notre-Dame-de-Lourdes, trace un bilan satisfaisant de la dernière année financière: «Ce fut une année mouvementée à cause du 50e anniversaire. Ce fut aussi une bonne année: la réserve est à 7,6 %, en hausse par rapport à l'an dernier, et nous en sommes fiers.»

Pour la troisième année consécutive, l'assemblée annuelle a autorisé une ristourne des profits, qui sera cette année de 134 000 $. Les bénéfices nets s'élèvent à 206 000 $, une diminution par rapport à l'année précédente alors qu'ils étaient de 307 960 $.

Cette baisse est surtout attribuable à la «diminution rapide des taux d'intérêt, alors que notre appariement n'était pas parfait, explique le directeur de la caisse. Quand par exemple on a des prêts à 11 % sur cinq ans, les taux des dépôts devraient être de 9 % sur cinq ans. Comme nous avions un grand nombre de dépôts à long terme à taux fixe, nous ne pouvions pas réduire ces taux d'intérêt pour mieux équilibrer la diminution des taux des prêts.»

Carte de débit

La Caisse a profité de l'assemblée annuelle pour lancer un concours en vue d'encourager les membres à utiliser leur carte de débit lorsqu'ils font leurs achats chez Notre-Dame Solo ou chez Robitaille Tom Boy. Pendant les quatre semaines de février, chaque fois que les membres utiliseront leur carte de débit, ils courreront la chance de gagner un bon d'achat de 25 $ dans chacun des deux magasins qui offrent le service. Il y a donc 200 $ de prix à gagner en tout.

Le système informatique avait connu quelques difficultés, qui ont été résolues l'automne dernier. «Depuis novembre, précise Pierre Marcon, les gens peuvent utiliser le système en toute confiance.»

Il faisait tempête le 20 janvier dernier lors de la réunion annuelle: une soixantaine de personnes y ont assisté alors qu'ils étaient 147 l'an dernier. Le président Léo Bérard, le vice-président Guy Rock et le conseiller Charles Martel de Saint-Léon ont tous été réélus, tandis que Yolande Comte était élue pour un premier mandat.

L'assemblée a remis un cadeau souvenir à Jean Comte, qui quittait le conseil après y avoir siégé pendant 21 ans.

Les 15 années de travail de Rose-Marie Robidoux, superviseure des services aux membres, et les 10 années de service de la caissière Jacqueline Lesage ont également été soulignées.

Sylviane LANTHIER

La caisse en chiffres

Actif au 30 septembre
1991: 26 520 247 $ (+ 1,5%)
1990: 26 124 189 $

Bénéfices nets après impôts
1991: 206 469 $ (- 18 %)
1990: 252 001 $

Montant de la réserve:
201 570 $, 7,6 % de l'actif

Dépôts:
1991: 24 348 707 $ (+0,6 %)
1990: 24 201 138 $

Prêts:
1991: 21 700 185 $ (- 0,6 %)
1990: 21 839 168 $

Nombre de membres:
1991: 2 160
1990: 2 121

SAINT-JOSEPH

Un nouveau centre récréatif

Un centre récréatif communautaire sera construit à Saint-Joseph peut-être dès le mois de juin prochain.

Le projet, évalué à 180 000 $, a déjà fait l'objet d'une subvention gouvernementale de 70 000 $. Le reste de l'argent sera recueilli grâce à des prélèvements de fonds. On compte aussi sur d'autres subventions.

Le nouveau centre récréatif remplacera la salle paroissiale, «trop vieille», pour reprendre les mots du conseiller Marcel Fillion. Elle sera construite sur un terrain proche appartenant à la paroisse et qui sera acheté par la municipalité.

Marcel Fillion espère que les travaux pourront commencer dès le mois de juin. Il précise que La municipalité n'aura rien à débourser en dehors des dépenses d'opération du nouveau centre.

L.G.

Pour aider les camionneurs canadiens

2,7 millions $ pour former une coop

Les camionneurs canadiens ont des problèmes: ils fonctionnent trop souvent à perte dans un marché où les Américains leur livrent une vive concurrence. Pour les aider, le gouvernement fédéral annonçait récemment son intention d'octroyer aux voituriers-remorqueurs 2,7 millions $ pour la mise sur pied d'une coopérative.

Gilbert Dubé, transporteur et courtier en transport, résume ainsi le problème: «Pour faire un dollar, le camionneur canadien doit dépenser 1,05 $, alors que l'Américain dépense 75 ¢».

Une coopérative permettrait aux Canadiens d'être plus concurrentiels en leur donnant la capacité d'acheter en gros le diesel, les pneus, les assurances, etc.

Un camionneur qui consomme 10 000 litres de diesel par an pourrait réaliser une économie de 3 000 $ si la coop négociait pour ses membres un rabais de 4 ou 5 ¢ le litre. Des économies de 30 à 35 % sont possibles du côté des pneus et un camion pourrait se détailler 78 000 $ au lieu de 100 000 $.

La coop permettrait aussi aux voituriers-remorqueurs d'être plus indépendants face aux transporteurs ou aux courtiers avec qui ils font affaire.



Photo: Jean-Pierre Dubé

Gilbert Dubé est copropriétaire de Horizon International, un transporteur qui compte 12 camions, et de Holler Load Services, une des quatre entreprises de courtage en transport du Manitoba.

Actuellement, seuls les camionneurs québécois sont réellement autonomes: ils possèdent et leurs camions et leur permis. Au Manitoba, les voituriers-remorqueurs peuvent posséder leur camion mais le permis est toujours détenu par le transporteur, et c'est aussi le transporteur qui négocie les prix avec les fournisseurs.

Le camionneur paie son diesel avec la carte de crédit du transporteur, qui lui facturera par la suite son achat. Mais «si le transporteur facture le pétrole 42 ¢ le litre, rien ne dit qu'il ne le paie pas 39 ¢», explique Pierre Millaire.

Président de l'Association des propriétaires de camion-remorque du Québec, Pierre Millaire est aussi celui qui a formulé le projet de coopérative. «Les voituriers-remorqueurs sont des sous-traitants considérés comme des employés à qui le transporteur peut imposer ses conditions», résume-t-il.

En effectuant ses achats à l'aide d'une carte de la coop, le camionneur contournerait ce problème, sans compter qu'une coopérative lui donnerait un pouvoir d'achat que les transporteurs canadiens n'ont pas: «Pour survivre, affirme Pierre Millaire, les voituriers-remorqueurs canadiens doivent devenir aussi gros que le plus gros des transporteurs américains.»

Gilbert Dubé est d'accord avec ce principe: «L'avantage des transporteurs, c'est que nos camionneurs seront plus contents et que nous aurons moins de pression pour augmenter les taux chargés aux expéditeurs. La coop donnera lieu à une diminution des prix sensationnelle pour les voituriers-remorqueurs et les transporteurs seront aussi plus compétitifs.»

Pierre Millaire préside une coalition qui réunit des associations de voituriers-remorqueurs de l'Alberta, de l'Ontario, du Manitoba et du Québec. Sa coalition a déposé le 27 janvier un projet en vue d'obtenir la subvention de 2,7 millions $ devant servir à la mise sur pied de la coopérative. Son regroupement n'est pas le seul à vouloir obtenir cette subvention mais Pierre Millaire estime excellentes les chances de son groupe. Son projet comprend aussi un volet formation et information en vue d'aider des voituriers-remorqueurs plus indépendants à rentabiliser leur entreprise.

Sylviane LANTHIER

Bientôt indépendants?

La mise sur pied de la coopérative n'est qu'une partie d'un plan qui comprend aussi certaines mesures fiscales, la création d'un institut de recherche, et une législation modèle pour toutes les provinces.

L'institut de recherche, doté d'un fonds de trois millions $ sur cinq ans, permettrait entre autres d'améliorer la formation du voiturier-remorqueur en administration et en mécanique. Le directeur des politiques et programmes des transporteurs routiers au gouvernement fédéral, John Pringle, indique que l'institut pourrait être créé dès février.

Quant à la législation modèle, elle fait l'objet d'une étude par un groupe de travail présidé par Don Norquay, de la Commission du transport du Manitoba.

Le projet comprend trois volets: 1. Rendre le voiturier-remorqueur plus indépendant du transporteur en lui permettant d'être propriétaire de son permis, s'il le désire; 2. Instaurer des normes d'éthique dans les contrats entre transporteurs et camionneurs; 3. Protéger les petits transporteurs et les voituriers-remorqueurs qui font affaire avec des courtiers.

Le groupe de travail, qui réunit des représentants de toutes les parties concernées, a rédigé un premier jet. «Nous attendons les réactions des parties, qui devraient nous parvenir le 6 mars au plus tard, indique Don Norquay. Notre rapport final devrait être rendu en mai.»

Reste à savoir si les différentes provinces arriveront à s'entendre sur une loi commune et harmonieuse. «Là-dessus, commente Pierre Millaire, nous connaissons à peu près le même genre de problèmes que dans les négociations constitutionnelles!»

S. L.

La Caisse populaire de La Broquerie maintient ses bénéfices

Objectif 1993: l'équité

La Caisse populaire de La Broquerie préparera cette année un plan d'équité qui sera présenté à l'assemblée annuelle de janvier 1993. Le directeur a pris cet engagement devant les 37 membres présents à l'assemblée annuelle qui s'est déroulée le 22 janvier.

Raymond Bédard indique que la mise en place d'un plan d'équité est possible maintenant que le montant de la réserve est suffisamment étoffé (environ 3 % de l'actif). De fait, la Caisse semble être sortie en assez bonne forme de l'année de récession.

À preuve: les bénéfices qui, bien qu'en baisse, dépassent les 40 000 $. Quant à la baisse généralisée des prêts, des dépôts et de l'actif, elle est essentiellement due au remboursement des prêts consentis l'année dernière par le gouvernement aux agriculteurs et qui avaient gonflé un peu artificiellement les chiffres en 1990. La plupart des caisses populaires rurales ont vécu le même phénomène.

Raymond Bédard souligne que la stabilité reste le mot-clé de la Caisse populaire de La Broquerie et de l'économie locale très dépendante du secteur laitier. Le nombre de membres (914) se maintient plus ou moins, ainsi que leur revenu moyen.



Raymond Bédard.

Résultat: ni grosses pertes (sauf quelques gros prêts gagnés par la concurrence), ni gros gains. Raymond Bédard prévoit une année 1992 assez semblable avec, cependant, une nouvelle baisse des bénéfices qui pourraient tomber à 30 000 $. Tout dépendra du climat économique et de la baisse des taux d'intérêt.

La Caisse populaire de La Broquerie a profité de cette année tranquille pour se donner un petit coup de neuf. Les locaux ont été réaménagés pour faciliter l'accès des handicapés et on a remplacé des enseignes et des meubles. Un dépôt de nuit «très utilisé» a également été mis en place. Enfin, le système informatique a été amélioré. Coût total du lifting: moins de 10 000 $.

Bien que peu nombreux (tempête oblige, semble-t-il), les membres présents à l'assemblée annuelle ont exigé du conseil d'administration qu'il étudie la création d'un nouveau compte-épargne plus rentable. La copie doit être remise à la prochaine assemblée annuelle.

Enfin, Henri Bisson remplace Guy Gérardy au conseil d'administration pour un mandat de trois ans. Les autres membres sont: Réal Brindle, président, Ronald Vielfaure, Ronald Bourrier et Noël Brémault.

Laurent GIMENEZ

La caisse en chiffres

Actif au 30 septembre:
1991: 5 811 862 $ (- 6,5 %)
1990: 6 216 093 $

Bénéfices nets après impôts:
1991: 40 702 $
1990: 57 716 $

Montant de la réserve:
1991: 173 913 $ (environ 3 % de l'actif)
1990: 133 211 $

Dépôts:
1991: 5 616 851 $ (- 7,3 %)
1990: 6 057 880 $

Prêts:
1991: 3 764 596 $ (- 13,5 %)
1990: 4 353 000 $

Nombre de membres:
1991: 914
1990: 930

LETTRES

Le journal La Liberté est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'identité de l'auteur soit connue (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve également le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire.

SAINT-BONIFACE

CUSB: cours d'allemand et voyage-étude

Après une année d'interruption, les cours d'allemand offerts par le service d'éducation permanente du Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) reprendront dès le mois de février.

Monika Rausch, assistante d'allemand, offrira les cours aux niveaux débutant (le jeudi soir du 6 février au 9 avril) et intermédiaire (le mardi soir du 4 février au 7 avril).

Les inscriptions peuvent se faire en appelant le 233-0210, poste 211. Coût: 101,65 $. Date limite: 30 janvier.

Par ailleurs, Ingrid Joubert, professeur de littérature française au CUSB, donnera un cours intensif d'allemand à l'Université de Trèves du 3 au 28 août prochains.

Cette formule d'immersion, offerte pour la première fois par l'Université du Manitoba, s'adresse aux débutants qui possèdent déjà quelques base. Quinze inscriptions seulement seront acceptées.

Le coût de 1 600 $ inclut tous les frais, y compris le voyage, à l'exception du déjeuner et du souper. Outre les cours intensifs donnant droit à six crédits, la formule comprend de nombreuses activités culturelles.

Pour tout renseignement, appelez Ingrid Joubert au 233-0210, poste 255.

L.G.

Le colloque «Tes choix, ta santé»

Pour aider les jeunes à vivre sans drogue

«Les jeunes de 10, 12 ans ont envie de prendre des risques, ils ont envie d'expérimenter l'alcool et c'est normal», affirme la pédagogue Francine Ducharme. Comment alors faire de la prévention auprès des jeunes?

Pour répondre à cette question, Francine Ducharme propose aux parents, enseignants et à toutes les personnes qui oeuvrent auprès des jeunes de participer à un colloque organisé conjointement par la Fédération provinciale des comités de parents et le Bureau d'éducation française (1).

Le colloque «Tes choix, ta santé» fait partie d'un vaste programme national de prévention des toxicomanies auprès des jeunes de 5e et 6e années.

Pas encore un autre programme anti-drogues, direz-vous! Mais attention: celui-ci se veut différent parce qu'il met l'accent sur la prévention au lieu de la répression, propose de valoriser l'enfant et s'inscrit dans une démarche où tous ont un rôle à jouer, autant les parents que l'école, autant l'infirmière publique que l'entraîneur de l'équipe de hockey.



photo: Sylviane Lanthier

Danièle Hamonic, de la FPCP, en compagnie de Francine Ducharme, venue former des animateurs pour le colloque «Tes choix, ta santé», qui aura lieu les 27 et 28 février prochains.

Francine Ducharme a été la responsable pédagogique de l'adaptation française du programme Tes choix, ta santé.

«Entre 200 et 300 personnes ont été invitées au colloque, dit-elle. C'est un événement important parce que pour la première fois, tous ceux qui s'occupent des jeunes seront rassemblés et auront l'occasion d'agir ensemble dans des activités de prévention.»

Les participants au colloque apprendront ce que c'est que de faire de la prévention, ils vivront une démarche de concertation et sauront comment utiliser les divers outils du programme Tes choix, ta santé.

Le volet scolaire du programme comprend une trousse pédagogique et une série de dix vidéos qui s'adressent aux jeunes.

Le volet communautaire met à la disposition des parents, bénévoles et autres intervenants un manuel et deux vidéos suggérant des activités de prévention.

«Faire de la prévention, c'est mettre l'accent sur la promotion de la santé, sur le plaisir de vivre sainement plutôt que sur les risques liés à l'expérimentation, explique Francine Ducharme.

«Avant, l'approche était répressive. Mais c'est normal que les jeunes aient envie de prendre des risques, d'essayer. Il faut donc valoriser sa démarche, susciter sa réflexion pour qu'il se demande s'il a vraiment envie de prendre ce risque et pour qu'il trouve sa propre solution.»

C'est un travail qui commence avant que l'enfant soit exposé à la drogue et à l'alcool, et où on l'amène à développer des attitudes responsables.

Cette approche remet aussi en cause nos comportements d'adultes: «On banalise l'alcool, constate Francine Ducharme. Et trop souvent, on pousse nous-mêmes les enfants à consommer, parfois sans en prendre conscience.»

Sylviane LANTHIER

(1) Le colloque Tes choix, ta santé aura lieu les 27 février (de 19 h à 21 h) et 28 février (de 8 h à 16 h) au Windsor Park Inn. Inscriptions le plus tôt possible au 237-9666.

Un projet de la Chambre de commerce francophone

Une revue touristique pour la région

La Chambre de commerce de Saint-Boniface a décidé de parrainer une revue touristique pour Saint-Boniface et La Fourche. Les 25 000 copies devraient être prêtes pour distribution le 1er mai prochain.

Il s'agit d'un projet assez important, selon le président Germain Perron: «On parle ici d'un investissement de 25 000$ à 30 000$. Pour une petite chambre de commerce, ce sont des montants considérables.»

La revue, qui paraîtra dans les deux langues, devient dès maintenant un projet annuel pour la Chambre de commerce de Saint-Boniface.

Une revue du genre avait été publiée il y a deux ans par une entreprise privée. Mais depuis, personne n'avait voulu poursuivre le projet. «Nous prenons l'initiative de la publier à chaque année. C'est un projet qui aura d'importantes retombées économiques pour la région», d'affirmer Germain Perron.

Les différents contrats pour la fabrication et la publication seront évidemment octroyés à des entreprises régionales.

Et la revue pourrait même déborder les frontières de la province. « Nous espérons en fabriquer une édition spéciale pour nos cousins du Québec, elle aussi bilingue.»

Robert DUSSAULT

Le départ de Jim Carr

«Une grosse perte»

Le départ de Jim Carr, maintenant éditorialiste au Free Press, est une «grosse perte pour le caucus libéral», estime le député de Saint-Boniface, Neil Gaudry.

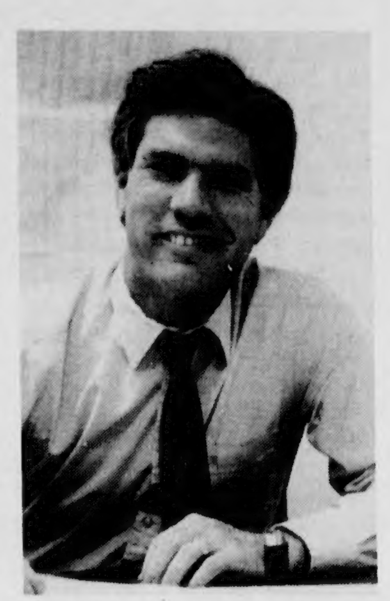
«Il était très capable, très loyal au parti et à Sharon Carstairs. C'était un bon collègue avec un certain charme. Mais c'est un choix personnel à long terme pour sa jeune famille.»

Jim Carr siégeait à la législature manitobaine depuis 1988. Neil Gaudry pense qu'il considérait la mairie de Winnipeg. «Il y a des gens qui l'avaient approché.»

Le député de Saint-Boniface croit que son parti est en bonne position pour garder le siège de Jim Carr.

Le caucus libéral est maintenant réduit à six députés. À la suite d'un remaniement des fonctions de critique annoncé le 22 janvier, Neil Gaudry s'occupe des dossiers suivants: l'agriculture, les aînés, le développement rural, les affaires du Nord, les services en français, en plus d'être le whip du parti.

Yves CHARTRAND



Jim Carr: maintenant au Free Press.

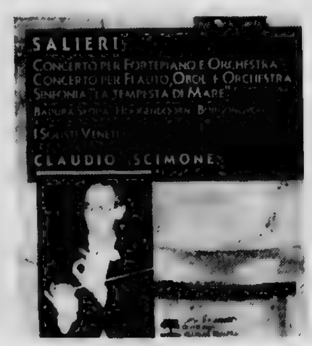
La pause



Biographie

Un dernier train pour Hartland, *de Michel Cormier et Achille Michaud*

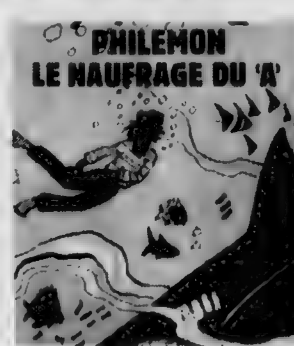
Deux journalistes acadiens ont écrit cette biographie du sénateur Richard Hatfield, décédé du cancer en 1991. Ils racontent surtout ses années comme premier ministre du Nouveau-Brunswick de 1970 à 1987, notamment sa sympathie pour les francophones, allant au flirt avec le Parti québécois, et ses démêlées avec la drogue... après une visite de la reine!



Musique classique

Salieri, *disque compact, Erato.*

Un des rares, et peut-être le seul enregistrement d'oeuvres d'Antonio Salieri, le rival de Mozart rendu célèbre 160 ans après sa mort par le film de Milos Forman, Amadeus. Deux concertos et une symphonie qui aident à mesurer la distance séparant un compositeur talentueux (Salieri) d'un artiste génial (Mozart).



À découvrir

Vous êtes amateurs de bandes dessinées? Découvrez le monde unique de Philémon: un univers à la fois fantastique et poétique, où l'auteur joue aussi bien avec les mots qu'avec les cases. Dans chaque album le héros, Philémon, un adolescent campagnard, est entraîné dans un monde parallèle et bizarre: celui des lettres qui forment les mots «Océan atlantique» sur les cartes du monde... Les aventures de Philémon, par Fred, sont publiées chez Dargaud et comprennent une quinzaine de titres.

(Avec la collaboration du gouvernement du Québec)

CULTUREL

Le Windigo: mythe et réalité

Un monstre à la vie dure

C'est une créature immense, toujours nue, qui vit isolée au fond des bois. Dans son corps bat un coeur de glace. Cruelle et gloutonne, elle hypnotise bêtes et hommes de ses yeux perçants et les dévore avec ses dents pointues. Son rictus fige le sang: le Windigo est si goinfre qu'il a dévoré ses propres lèvres.

Moins connu que le Sasquatch, moins facétieux que l'insaisissable Ogopogo, le Windigo habite la mémoire et les cauchemards des Indiens Algonquins depuis des siècles. C'est cette permanence, notamment, qui a piqué la curiosité de Jacques Desaulniers. Le 8 février, il consacrera un exposé à ce mythe fascinant dans le cadre du Colloque Rupert's Land 1992 organisé par le Festival du Voyageur (1).

Mais s'agit-il simplement d'un mythe? «Les caractéristiques du Windigo varient selon les régions, mais il y a une constante: le cannibalisme», explique l'étudiant en anthropologie au Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB).

«Or, les anthropologues du XIXe siècle affirment que le cannibalisme provoqué par la pénurie alimentaire était un phénomène très répandu chez les autochtones au siècle dernier.»

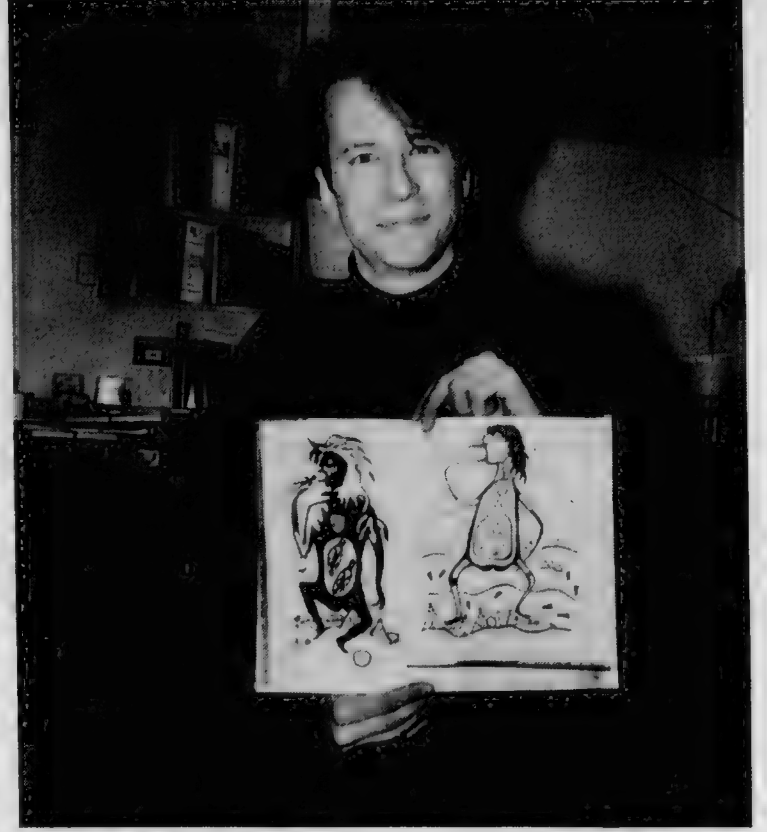


photo: Laurent Gimenez

Jacques Desaulniers montre deux illustrations du Windigo réalisées par l'artiste ontarien Norval Morrisseau.

L'anthropophagie, pratique horrifiante pour la plupart des sociétés humaines, aurait donc donné naissance au mythe. Un mythe d'autant plus terrifiant qu'il a pour fonction d'empêcher les comportements antisociaux qui mettent en danger la tribu.

Le laisser-aller physique (cheveux longs, saleté), la gloutonnerie, le repli sur soi sont autant d'indices révélant la personne possédée par le Windigo. Il faut la guérir ou l'exclure du groupe social. Question de survie.

«L'hiver, les gens s'isolaient en petits groupes familiaux et survivaient grâce à la chasse, explique Jacques Desaulniers. Si un membre du groupe ne tenait pas le coup, ça devenait très difficile pour tout le monde».

En compulsant les archives et les recueils sur le folklore algonquien, l'employé de la librairie À la page a identifié quatre types de narrations à propos du Windigo. L'une d'elle met en scène un homme de grande taille, Misabe (géant), qui vainc le Windigo grâce à sa force physique. Dans une autre narration, une femme vient à bout du monstre par la ruse et la finesse.

Dans la troisième, le protagoniste est un enfant qui échappe à «l'engraissage» que lui fait subir le Windigo en allant chercher l'aide des adultes; la quatrième narration met en scène Nanabuch ou Wesakajac, personnage comique et fanfaron qui sert d'intermédiaire entre le Grand Esprit et les hommes. Il triomphe du Windigo avec l'aide d'une hermine qui s'insinue dans son corps et lui dévore le coeur.

Force, ruse, sagesse, respect de la nature, solidarité: les qualités qui permettent de vaincre le monstre sont aussi celles dont le groupe social a besoin pour survivre. Le Windigo met en garde contre les dangers tout en indiquant les outils pour s'en prémunir.

Cette fonction sociale très forte explique la longévité du mythe qui a perduré jusqu'au XXe siècle dans certains milieux autochtones. Selon Jacques Desaulniers, le nom Windigo apparaît dès le XVIIe siècle dans les relations des jésuites. Trois siècles plus tard, en 1962, on signalait encore la mort d'un Windigo fauché par un train!

«Aujourd'hui, le Windigo n'est plus un mythe mais plutôt une histoire qu'on raconte. Il demeure actuel à cause de sa noirceur. Une noirceur qui reflète l'état d'âme de beaucoup d'autochtones dont les conditions de vie sont restées très difficiles.»

Laurent GIMENEZ

(1) Narratives of Windigo Folklore, samedi 8 février de 11 h à 12 h au CUSB.

Quelques monstres canadiens

Krakens, sasquatchs, serpents géants, loups-garous: comme dans tous les pays, les monstres mythologiques ne manquent pas au Canada. En voici deux, parmi les plus célèbres, qui ont fait l'objet d'un timbre postal en 1990.

Le Sasquatch



En langue Salish, «homme sauvage» ou «homme poilu». Il s'agit d'une créature mystérieuse, ressemblant à un gorille, qui habiterait les parties les plus reculées du nord-ouest de l'Amérique du Nord. Dans la Californie du Nord, on l'appelle «Big Foot».

Les renseignements que l'on possède sur la présence du Sasquatch en Colombie-Britannique et en Alberta proviennent des légendes et des mythes autochtones, des premiers voyageurs qui y ont consacré quelques passages de leur journal et des témoignages de personnes qui l'auraient aperçu à l'époque moderne.



Ogopogo

Selon la légende, ce monstre marin habiterait le lac Okanagan, en Colombie-Britannique. Ogopogo est représenté dans des pétroglyphes datant d'avant la venue de l'homme blanc.

À l'instar de «Nessie», le monstre du Loch Ness, Ogopogo aurait, selon les témoignages, une tête de mouton ou de cheval, un long cou de serpent et nagerait avec des mouvements ondulatoires.

Le lac Okanagan présente des conditions climatiques capricieuses qui pourraient expliquer l'apparition du monstre ainsi qu'un fond mal défini qui donne lieu à certaines suppositions quant à l'existence d'oeufs de dinosaures, restés longtemps enfouis, qui seraient libérés par les mouvements de la croûte terrestre.

T'es en parenté avec qui, toi?



Allô, Je m'appelle Nicole Renée Marie Gauthier. Je suis née le 31 décembre 1991. Je pesais 7 lbs et 8 onces et je mesurais 20 po. de longeur.

Je suis la petite-fille de Luc et Michelle (née Normandeau) Gauthier de Saint-Malo et la petite soeur de Roxanne.

Mes grands-parents maternels sont M. et Mme Philippe Normandeau de Saint-Boniface et mes grands-parents paternels sont M. et Mme Benoit Gauthier de Saint-Malo. Mes arrière-grands-parents sont M. et Mme Hector Normandeau de La Broquerie, Mme Edythe Picton de Saint-Boniface et Mme Herminie Bérard de Saint-Adolphe.

Mon parrain et ma marraine sont M. Lucien Gauthier et Mme Monique Dubois.

Le 6e concours du Phonogramme

La chanson de Paul Lachance au national

La chanson «Lundi matin» de Paul Lachance a été choisie parmi les 17 soumissions au concours Phonogramme 1992, a annoncé le coordonnateur de l'événement, Gilles Fréchette de CKSB, qui va également diriger l'enregistrement de la chanson, début février, dans les studios de Radio-Canada à Winnipeg.

Originaire de Saint-Boniface, Paul Lachance est un auteur-compositeur de 20 ans. Il chante et joue de la guitare avec le groupe Valjean, le gagnant en septembre dernier de la Chicane électrique du 100 Nons.

Le groupe, qui s'inspire principalement de la musique de Neil Young et du groupe Offenbach, a déjà présenté quelques compostions originales de son répertoire de blues et de rock.



Paul Lachance est le chanteur du groupe Valjean.

Paul Lachance connaît plusieurs instruments: il a appris le violon à l'âge de sept ans, la batterie à 11 ans et la guitare à 17 ans. Il a également étudié la musique à l'Université de Brandon.

«Lundi matin» sera diffusée à partir de février au cours des émissions locales de CKSB, et puis à l'émission nationale Multipiste.

Radio-Canada a accordé un deuxième prix, dans le cadre du Phonogramme 1992, à Edmond Dufort pour sa chanson «Si tu veux», une création inspirée du style du groupe Harmonium.

J.-P. D.

Les Rendez-Vous

Musique

✓ L'***Orchestre symphonique de Winnipeg*** présente à la salle du Centenaire les 4 et 5 février à 10 h 15 le premier d'une série de concerts dédiés aux écoles élémentaires. Une performance en français aura lieu à partir de 13 h.

✓ ***Bramwell Tovey*** est de retour à Winnipeg pour diriger l'Orchestre symphonique dans un concert intitulé Wit, Fire & Drama, le samedi 1er février à 20 h et le dimanche 2 à 14 h. On présentera entre autres le concerto n° 1, opus 25 en sol mineur de Mendelssohn.

✓ L'Orchestre symphonique de Winnipeg présente ***"Slavonic Passions"*** le vendredi 7 février à 20 h à la salle du Centenaire. Un jeune virtuose du violon Martin Beaver, originaire de Winnipeg, fera alors ses débuts.

Cinéma

✓ Dans la série de films du cinéaste allemand Fassbinder présentés au Musée des beaux-arts de Winnipeg (salle Muriel Richardson), on pourra voir ***Mother Kusters Goes To Heaven***, les 1 er et 2 février, et Chinese Roulette, les 7 et 8 février. À 20 h, en version originale avec sous-titres anglais. Admission: 4,50 $, 3,50 $ membres.

✓ Plusieurs films français sont à l'affiche du Cinéma 3, situé à l'angle des rues Sherbrook et Ellice, au cours des prochaines semaines: ***Le château de ma mère***, la suite de La gloire de mon père, de Yves Robert, créateur de Manon des Sources et Jean de Florette, du 7 au 13 février; ***Amour sans pitié***, du réalisateur Eric Rochant, du 14 au 20 février; ***Uranus***, de Claude Berri, avec Gérard Depardieu et Philippe Noiret, du 21 au 27 février; et ***La double vie de Véronique***, avec Irène Jacob, qui a remporté le prix d'interprétation à Cannes en 1991. Représentations à 19 h 30 et 21 h 30. Renseignements: 783-1097.

Théâtre

✓ Le Cercle Molière présente dans le cadre du Festival du Voyageur ***Les Rogers***, une comédie de Robert Bellefeuille, Jean-Marc Dalpé et Robert Marinier. En vedette: Jean Fontaine, Charles Leblanc et Marc Prescott. Mise en scène: Claude Dorge.

Cette deuxième et dernière production de la Série Café-théâtre 1991-92 sera présentée du 5 au 8 et du 12 au 15 février, à 20 h, au théâtre de la Chapelle, 825 rue St-Joseph. Les portes ouvrent à 19 h 30. Billets: 233–8972

Expositions

✓ Points de vue, une exposition de photographies de ***Sheila Spence et Craig Koshyk*** présentée à l'Alliance française du Manitoba jusqu'au 14 février (477-1510).

✓ Dernière fin de semaine pour voir les oeuvres des membres de la ***Guilde des calligraphes du Manitoba***, exposés à la Bibliothèque jusqu'au 2 février. C'est un ensemble de cartes, de tableaux, des évantails en papier japonais et plusieurs autres oeuvres qui marient le texte et la texture du papier.

Loisirs

✓ Au ***Sentier d'hiver***, à la fourche des rivières Rouge et Assiniboine, c'est le patine-thon et marche-thon du Sentier d'hiver, le dimanche 2 février de midi à 16 h.

✓ Au Centre Fort White (1961 chemin McCreary), le dimanche 2 février à 13 h 30, découvrez ***la nature en hiver*** accompagnés d'un interprète qui vous guidera sur les sentiers du Centre.

T'es en parenté avec qui, toi?



Rianne Christelle Marie Stanners, fille de Robert Stanners et Lynne Champagne du Parc Windsor, née le 9 mai 1991. Rianne est la petite soeur de Colin et de Jonathan. Ses grands-parents sont James et Véronique (Joyal) Stanners de Saint-Boniface et Fortunat et Laurence (Arpin) Champagne de Saint-Claude. Son parrain et sa marraine sont Jac-ques et Colette (Sabourin) Dorge.

Prière au Sacré-Coeur

Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. C.K.



Prière au Sacré-Coeur

Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand la faveur sera obtenue. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. A.L.


Travaux publics Canada | Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant les projets ou services mentionnés ci-dessous seront reçues jusqu'à 14 h, le jour de la date limite. Elles doivent être adressées au gestionnaire de district, Finances et administration, Travaux publics Canada, 269, rue Main, pièce 201, C.P. 1408, Winnipeg (Manitoba) R3C 2Z1.

PROJET

N° 804130 — ENVIRONNEMENT CANADA
Winnipeg (Manitoba)
Lieu historique national de La Fourche
Travaux de rénovation de la promenade

Date limite : le mardi 18 février 1992

Frais: 25 $ (non remboursable) TPS incluse

On peut consulter les documents d'appel d'offres au bureau de l'Association des constructeurs de Winnipeg.

Pour tout renseignement d'ordre technique, appelez Jerry Vavrecka, gestionnaire de projet, au (204) 983–5581.

Pour tout renseignement concernant l'appel d'offres, prière de composer le (204) 983–2372.

Directives: Les documents d'appel d'offres doivent être payés comptant ou par chèque libellé à l'ordre du Receveur général du Canada.

Ni la plus basse ni aucune des offres ne sera nécessairement retenue.

Canada

CFP-PSC

Gardien(ne) de parc
Poste temporaire et(ou) saisonnier

31 902 $ - 34 675 $
Ministère de l'Environnement
Parcs Canada
Parc national Riding Mountain (Manitoba)
Parc national Prince Albert (Saskatchewan)

Les gardien(ne)s de parc fédéral participent aux programmes de gestion des ressources naturelles et de protection de l'environnement. Des activités telles que recherche et secours, interventions en cas d'urgence, relations publiques, programmes d'information et mise en application de lois seront exécutées dans un parc national. Le préservation et la protection des ressources naturelles et culturelles demeurent la priorité la plus importante.

Vous devez avoir terminé une formation postsecondaire de deux ans en gestion de ressources naturelles ou encore deux années d'université dans le cadre d'un programme menant à un diplôme en gestion des ressources ou sciences naturelles. Une très bonne connaissance de l'anglais est essentielle. Une vérification poussée de la fiabilité sera exigée avant la nomination, et vous devrez vous soumettre à un examen médical préemploi. Il vous faut également un certificat de premiers soins standard ou l'équivalent ainsi qu'un permis de conduire valide.

Afin d'explorer plus à fond cette offre, acheminez votre curriculum vitæ ou demande d'emploi d'ici le ***14 février 1992***, en indiquant le numéro de référence ***92-DOE-PKS-PRA-OC-PARM202(W6F)***, à **Ray Whaley, Bureau du gardien, Parc national Riding Mountain, Poste restante, Wasagaming (Manitoba) R0J 2H0. Tél. : (204) 848-2811**

Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi.

Les renseignements personnels sont protégés par la Loi sur la protection des renseignements personnels. Ils seront conservés dans le fichier de renseignements personnels CFP/P-PU-040.

This information is available in English.

Canada

Commission de la fonction publique du Canada | Public Service Commission of Canada



Syndicat canadien de la fonction publique
Local 3473-Commis

COMMUNIQUÉ N° 695/C/92

TITRE: Secrétaire à mi-temps des conseillers pédagogiques divisionnaires.

ENDROIT: Bureau des conseillers pédagogiques.

DÉBUT: aussitôt que possible.

CONDITIONS:

Salaire: Classe B: 10,79 $ à 12,04 $ de l'heure.
377,65 $ à 421,40 $ à toutes les deux semaines.

Heures: 17,5 heures par semaine, 10 mois par année.

LE POSTE:

Sous la direction du conseiller pédagogique en immersion française, le titulaire offrira des services de secrétariat, de commis et de réceptionniste. Le titulaire tapera au clavier la correspondance, les rapports, les bulletins d'information, les mémos et tout matériel instructionnel; prendra les rendez-vous; organisera les rencontres et ateliers, et fera les préparatifs de voyage; maintiendra un système de classement pour les programmes de chaque conseiller pédagogique. Le titulaire recevra les appels et les visiteurs, et devra répondre à certaines demandes au sujet des programmes.

EXIGENCES:

- vitesse de dactylographie: 45 mots/minute;
- initiative, maturité et bon jugement;
- diplôme d'une école secondaire;
- avoir complété un entraînement de secrétariat de niveau post-secondaire;
- bonnes relations publiques et habilités en communication;
- être bilingue (français/anglais).

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, en indiquant Communiqué N° 695/C/92, au:

Service du personnel
Division scolaire de Saint-Vital
900, chemin St-Mary's
Winnipeg (Manitoba)
R2M 3R3

Vous devez soumettre un curriculum vitae séparé pour chaque vacance annoncée dans un communiqué.

Société du crédit agricole Canada | Farm Credit Corporation Canada

SECRÉTAIRE-RÉCEPTIONNISTE À TEMPS PARTIEL

POSTE D'UNE DURÉE DÉTERMINÉE DE 6 MOIS

22,5 HEURES PAR SEMAINE

La Société (fédérale) du crédit agricole désire combler un poste de secrétaire-réceptionniste pour un terme de six (6) mois à son bureau de district de Portage-La-Prairie.

Fonctions:

- Recevoir les visiteurs, répondre aux appels téléphoniques et aux demandes de renseignements généraux, et les acheminer à la personne appropriée.
- Dactylographier et traiter les prêts.
- Dactylographier à partir de manuscrits et de photocopies et assurer un rappel de la correspondance générale, des rapports, etc.
- Traiter le courrier à l'arrivée et au départ.
- Prendre les dispositions de voyage et d'hébergement.
- Tenir un système de classement et conserver d'autres documents de référence.
- Commander des fournitures de bureau et les vérifier à leur arrivée; tenir un inventaire des machines et meubles de bureau.
- Recevoir les paiements et émettre des reçus.
- Accomplir d'autres fonctions connexes et des tâches spéciales au besoin.

Qualités et titres:

- Diplôme d'études secondaires et cours spécialisé en secrétariat, ainsi que deux années d'expérience connexe.
- Aptitude à utiliser une machine de traitement de texte.
- Solide connaissance des techniques de secrétariat.
- Bonnes aptitudes en relations interpersonnelles et en communication.
- Connaissance de l'équipement de travail de bureau.

Salaire: 10,65 $ l'heure.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae à:

SOCIÉTÉ DU CRÉDIT AGRICOLE
C.P. 1058
Portage-La-Prairie (Manitoba)
R1N 3C5

À l'attention de: Dennis Mymko, directeur de district **pour le 7 février 1992** (16 h 00) au plus tard.

La Société du crédit agricole est un employeur qui souscrit aux principes de l'équité en matière d'emploi.



Investir dans une bonne affaire l'agriculture canadienne

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu HERMAN LABOSSIÈRE, de la ville de Winnipeg, au Manitoba.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées au 422, rue Jeanne d'Arc, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 2G5, le ou avant le **2e jour de mars, 1992.**

DATÉ à Saint-Boniface, au Manitoba, ce 28e jour du mois de janvier, 1992.

ISABELLE LABOSSIÈRE
Exécutrice de la succession de Herman Labossière

Secrétaire d'administration
Assemblée législative

Le bureau du greffier de l'Assemblée législative est à la recherche d'une personne politiquement indépendante pour combler le poste annuel à temps plein de secrétaire d'administration pendant les périodes de session de l'Assemblée législative.

La personne choisie peut taper à la machine avec précision à une vitesse minimale de 50 mots à la minute, elle est bien organisée, elle peut travailler sous pression et elle possède d'excellentes aptitudes à la communication et aux relations interpersonnelles. La connaissance du fonctionnement de l'Assemblée législative, de l'expérience avec les appareils de traitement de texte Wang et une bonne connaissance du français et de l'anglais sont des atouts.

L'horaire de travail est assez flexible. Pendant la session, les heures de travail normales sont de 10 h à 18 h du lundi au jeudi et de 8 h 30 à 16 h 30 le vendredi.

Rénumération: salaire horaire de début – 11,84 $

Date limite: le 7 février 1992

Adressez vos demandes à:

Service du personnel
Assemblée législative
405, rue Broadway, bureau 1023
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3L6

Century 21 Carrie Realty Ltd
237-7286

Appartements et maisons Winnipeg

213, rue Dumoulin
1 chambre à coucher avec stationnement
410 $

4, avenue Carrière
1 chambre à coucher
366 $ et plus

614, Simcoe
Grandes suites de 2 chambres à coucher
375 $ (incluant le chauffage)

Appartements et maisons Lorette
(à 15 minutes au sud-est de Winnipeg)

405, chemin Dawson
3 chambres à coucher, avec garage
510 $

300, chemin Dawson
1 ou 2 chambres à coucher
À partir de 425 $

Maisons disponibles Winnipeg

46, chemin Bérard
2 chambres à coucher/ climatisation centrale
592 $

347, Des Meurons
Au premier étage, duplex de 2 chambres à coucher, chauffage, parc inclus
623 $

Garage à louer Saint-Boniface
45 $ par mois

Sationnement disponible Saint-Boniface
30 $ par mois

Chris - 237-7286

878, Banning
2 chambres à coucher, 1 1/2 étage, appareils ménagers
450 $ par mois
George au 233–1999

En bref

Ligue Junior B du Manitoba

(Classement au 27 janv. 1991)

	G	P	N	Pts
Selkirk	25	3	0	50
Beauséjour	20	7	1	41
Sainte-Anne	19	9	0	38
Red River	16	8	0	32
North Winnipeg	14	12	2	30
Brandon	12	15	1	25
Gimli	11	15	2	24
Carberry	9	20	0	18
North Interlake	6	24	0	12
Saint-Claude	2	24	0	4

Compteurs (au 27 janv. 1991)

	B	P	Pts
D. Millar, Gimli	38	24	62
D. Liske, Beauséjour	27	33	60
L. Kowalski, Gimli	22	30	52
R. Chaput, Ste-Anne	16	33	49
L. Hares, Selkirk	27	21	48
J. McLeod, Selkirk	11	36	47
M. Perrin, Ste-Anne	23	23	46
N. Lavack, Ste-Anne	23	21	44
M. Pelletier, Ste-Anne	18	25	43
G. Gosselin, Red River	14	29	43
M. Spence, N. Interlake	16	26	42
C. Millar, Gimli	23	17	40
D. Isfeld, Gimli	21	19	40

Gardiens (au 27 janv. 1991)

	Moy.
Augst, Selkirk	2.46
Chwartacki, Selkirk	2.87
L'Heureux, Ste-Anne	4.00
Lamirande, North Winnipeg	4.23
Ross, Beauséjour	4.43
Andrews, Brandon	4.61
Pierrepont, Brandon	4.62

Ligue Hanover-Taché

(Classement au 27 janv. 1991)

	G	P	N	Pts
Île-des-Chênes	17	3	0	34
Steinbach	12	9	0	24
Niverville	10	8	0	20
Sainte-Anne	10	9	0	20
La Broquerie	9	10	0	18
Grunthal	8	11	0	16
Saint-Malo	2	18	0	4

Compteurs (au 27 janv. 1991)

	B	P	Pts
P. Anderson, Steinbach	27	30	57
L. Skoleski, Niverville	19	22	41
G. Friesen, Grunthal	19	19	38
P. Penner, Steinbach	20	17	37
B. Stoesz, Steinbach	7	30	37
P. Desorcy, La Broquerie	13	23	36
G. Dubé, La Broquerie	18	15	33
C. Edwards, Niverville	6	26	32
K. Penner, Ste-Anne	11	18	29
T. Wiens, I.D.C.	12	16	28

Ligue South Eastern

(Classement au 28 janv. 1991)

	G	P	N	Pts
Morris	14	6	0	28
Morden	13	6	0	26
N-D-de-Lourdes	9	10	0	18
Altona	8	11	1	17
Portage	7	12	0	14
Carman	6	12	1	13

Les quilles

Pour le plaisir de lancer une boule

Jean-Paul Cormier joue aux quilles depuis une vingtaine d'années, et pour lui, ce jeu demeure avant tout une partie de plaisir. «Je joue pour le plaisir d'abord. C'est une bonne occasion de rencontrer des gens et de faire un peu de social.»



photo: Robert Dussault

On compte pas moins de 22 salles de quilles dans la région de Winnipeg, dont trois à Saint-Boniface.

Ce résidant de Saint-Boniface fait partie de l'équipe des Chevaliers de Colomb du Conseil du Précieux-Sang. Et il est un des meilleurs "bowlers" de sa ligue.

«Il y en a qui prennent ça plus au sérieux que moi. Je viens jouer seulement une fois par semaine, le vendredi soir. La plupart de mes amis jouent deux fois par semaine.»

Même s'il aime ce sport autant qu'au tout début, Jean-Paul Cormier n'en raffole pas au point de la pratiquer à l'année longue. «Je joue seulement l'hiver parce que l'été, je préfère être dehors et jouer aux fers. Il faut profiter du beau temps pendant qu'il passe.»

À la salle de quilles de la rue Taché, il y a cinq joueurs de différents calibres par équipe mixte et la force de chacun d'eux n'a pas d'importance. «Chaque joueur a son handicap et la moyenne est calculée à la fin. Que tu sois fort ou moins fort, ce n'est pas vraiment important. Les joueurs de même calibre se retrouvent ensemble pour les finales à la fin de l'année.»

Jean-Paul Cormier est un joueur de petites boules et de cinq "pins", c'est-à-dire cinq quilles. Il y a presque autant de joueurs de petites que de grosses quilles et presque autant également de cinq "pins" que de 10 "pins". «C'est sûrement plus difficile de jouer aux 10 "pins", parce qu'il y en a cinq de plus à faire tomber!»

On retrouve de plus en plus de femmes depuis quelques années dans les salles de quilles. Pas autant que les hommes, mais assez pour qu'on organise un peu partout des ligues de femmes. Sans oublier celles qui jouent dans les ligues mixtes.

Aussi un sport de femmes

Marcelle Dupont, de Saint-Boniface, pratique les quilles depuis trois ans. Et elle le fait pour la même raison que la plupart des gens, pour le plaisir. «Je joue pour rencontrer de nouvelles personnes, pour passer le temps et me changer les idées.»

Et comme la plupart des quilleurs également, elle pratique son sport préféré seulement l'hiver. «Il n'y a pas beaucoup de gens qui jouent aux quilles l'été!»

Robert DUSSAULT

Un sport populaire et moins cher

Considéré comme un sport lent et quelque peu endormant, le bowling n'en demeure pas moins un sport très populaire. On compte 22 salles de quilles dans la région de Winnipeg, dont trois à Saint-Boniface.

On s'y rend en familles, mais aussi en groupes ou entre compagnons de travail.

Une soirée à jouer aux quilles coûte beaucoup moins chère que beaucoup d'autres activités. Il faut débourser en moyenne seulement 4 $ pour trois parties, qui durent environ 45 minutes chacune.

Il existe dans la plupart des salles des ligues pour les jeunes, les femmes, les hommes et même mixtes.

Elles organisent des tournois en collaboration avec la WBPA (Winnipeg Bowling Proprietors Association). Il en existe même pour les handicapés.

Robert DUSSAULT

De plus en plus de jeunes joueurs

Même si la plupart des gens identifient les quilles comme étant un «sport de vieux», la réalité en est toute autre. De plus en plus de jeunes, garçons et filles, commencent à envahirent les salles de quilles.

On retrouve un peu partout des ligues de quilles pour les jeunes, dans les catégories bantam et junior. Les garçons y sont un peu plus nombreux que les filles mais la marge est très mince. Au Manitoba, la Youth Bowling Council (YBC) organise différents tournois un peu partout en province.

Elle offre même des cours aux jeunes qui désirent devenir de bons joueurs de quilles. Ces cours sont donnés par d'excellents instructeurs qui apprennent aux joueurs débutants de quelle façon bien jouer aux quilles et comment bien performer lors des matchs et des tournois. Ceux et celles qui prennent ces cours sont pour la plupart intéressés à évoluer un jour dans les grandes ligues.

Robert DUSSAULT

De retour chez les Nordiques

Daniel Lambert sera à Winnipeg

De retour avec les Nordiques de Québec, le défenseur Daniel Lambert a marqué son cinquième but dans une défaite de 4-2 contre les Bruins de Boston le 28 janvier.



Daniel Lambert.

Après le match, le Malouin a pris l'avion avec ses coéquipiers pour Toronto, où les Nordiques jouaient le 29 janvier.

Le match le plus important pour Lambert lors de ce séjour dans l'Ouest est évidemment celui du 31 janvier à Winnipeg. À moins d'une blessure, il ne fait aucun doute que Daniel Lambert sera de l'alignement.

Il semble qu'après son premier match le 25 janvier, une victoire de 2-1 contre Winnipeg, qui mettait fin à une autre série infructueuse des Nordiques, l'entraîneur Pierre Pagé aurait émis dans un journal de Québec des commentaires très favorables à l'endroit du jeune défenseur.

«C'est un bon p'tit joueur», d'ajouter Jean Martineau, responsable des relations publiques chez les Nordiques.

Yves CHARTRAND

Raymond Carrière au match des étoiles du midget AAA

Un des 6 joueurs de 15 ans

Le défenseur Raymond Carrière, de Saint-Malo, était un des six joueurs de 15 ans à participer au match des étoiles de la Ligue midget AAA, qui s'est déroulé le 25 janvier à l'aréna Notre-Dame de Saint-Boniface.

«C'était pas mal plus vite comparativement à la Ligue», explique celui qui évolue normalement pour les Selects d'Eastman, la pire équipe midget AAA de la province.

Même si l'équipe d'étoiles dont faisait partie Raymond Carrière a perdu 4-1, l'étudiant en 10e année à l'Institut collégial Saint-Pierre ne s'en fait pas trop avec la défaite. «Même si on perd, on apprend plus dans cette ligue-là. Avec Eastman, à part deux défenseurs de 17 ans, il y en a de 16 ans, deux de 15 ans et même un de 14 ans!»

Il était heureux, mais surpris de sa sélection. «Il y a d'autres joueurs sur mon équipe, comme Michel Normandeau, qui le méritaient.»

Reste à voir maintenant si sa présence au match des étoiles en étant encore d'âge bantam produira les résultats espérés. Raymond Carrière souhaiterait pousuivre sa carrière dans la Ligue junior de l'Ouest.



photo: Yves Chartrand

Le défenseur Raymond Carrière de Saint-Malo.

«Régina m'a parlé dans le temps des Fêtes. Je n'ai parlé à personne au match des étoiles. Mais je sais qu'il y avait beaucoup de dépisteurs!»

Le Malouin ne serait toutefois pas surpris d'avoir à jouer une autre saison avec Eastman.

Les Selects complèteront leur saison régulière dans dix jours. Ils participeront ensuite à un tournoi à Saskatoon.

Yves CHARTRAND

Match des étoiles à La Broquerie le 2 février

La Hanover-Taché et la South Eastern s'affrontent

Les meilleurs joueurs des ligues Hanover-Taché et South Eastern s'affronteront lors d'un match à La Broquerie le 2 février à 14 h 30.

La composition des formations dirigées par Rick Fontaine (Ile-des-Chênes) et Daryl Einarson (Morden) est la suivante:

Ligue Hanover-Taché

Ile-des-Chênes: Carey Allaire, Dave Naaykens, Tim Wiens, Kevin Morrison et Bob Brisebois.

Niverville: Charlie Edwards, Larry Skoleski, Barry Rochon et Jeff Skoleski.

Steinbach: Paul Anderson, Pat Penner et Brent Stoesz.

La Broquerie: Paul Desorcy, Paul Gauthier et Gilbert Dubé.

Grunthal: Harold Remple et Glen Friesen.

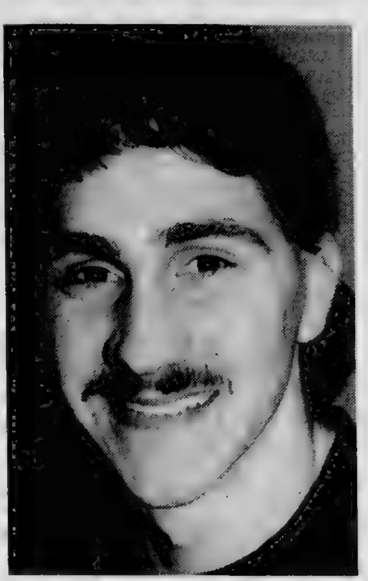


photo: Yves Chartrand

Denis Marcon, de Notre-Dame-Lourdes, sera le seul francophone à représenter la South Eastern.

Sainte-Anne: Kevin Penner et Jason Tetrault.

Saint-Malo: James Gosselin.

Ligue South Eastern

Morden: Gerakd Dyck, Kevin McCallum, Bruce Coulter, Daryl McElroy et Rob Hamm.

Morris: Dale Rempel et Mike Martens.

Notre-Dame: Denis Marcon, Andy Williamson et Jamie Hicks.

Portage: Shane Moffatt et Greg Waldvogel.

Carman: Larry Maykut et Brad Driedger.

Altona:: Jim Dick, Warren Dyck et Scott Newstaeter.

Yves CHARTRAND

Commission des licences

Une réunion de la Commission des licences aura lieu le lundi 30 mars 1992 à 13 h au siège de la Société des alcools, situé au 1555 Buffalo Place, à Winnipeg (Manitoba).

Toute personne désirant intervenir lors de cette réunion doit présenter une demande officielle, accompagnée des documents mentionnés dans la Loi sur la réglementation des alcools et ses règlements.

Les demandes doivent parvenir au Directeur du Service des licences et permis, au siège de la Société des alcools, le vendredi 21 février 1992 au plus tard.

R. E. Kelln,
Directeur du Service des licences et permis

La Division scolaire de Saint-Boniface nº 4

Le collège Louis-Riel est à la recherche d'un(e) auxiliaire à mi-temps du 3 février 1992 jusqu'au 30 juin 1992.

Exigences:

- Expérience en travail de bibliothèque.
- Capacité de bien communiquer avec les élèves et le personnel de l'école.
- Bonne connaissance du français écrit et parlé.
- Capacité d'aider les élèves dans leurs recherches.

Salaire: La personne choisie sera rémunérée selon l'échelle de salaire des auxiliaires présentement en vigueur.

Date d'entrée en fonctions: le lundi 3 février 1992

Faire parvenir votre curriculum vitae par écrit à:



Madame Doris Champagne
Secrétaire
Collège Louis-Riel
585, rue St-Jean-Baptiste
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2Y2

SCHL CMHC

APPEL D'OFFRES

Travaux de réparations pour un logement unifamilial

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), avec l'aide financière du gouvernement du Manitoba, prévoit effectuer des travaux de réparations sur **UN (1) logement unifamilial situé à NATIONAL MILLS au Manitoba.**

Des soumissions cachetées portant sur le projet et adressées au soussigné,seront reçues **jusqu'au 17 février 1992 à 14 h.**

Chaque soumission doit être accompagnée d'un cautionnement de soumission ou d'un dépôt de garantie dont le montant est de 10 % de la valeur de toute offre. La SCHL retiendra chaque dépôt de garantie pour s'assurer que le contrat est bien exécuté. Elle acceptera que le dépôt soit payé en espèces, par chèque certifiée ou par voie d'un cautionnement de soumission provenant d'une société de caution accreditée. Tout chèque ou cautionnement doit être fait à l'ordre de la SCHL.

La SCHL ne s'engage pas nécessairement à retenir la soumission la plus basse.

Les documents d'appel d'offres pourraient être obtenus de **GORDON ROULETTE, Agent, Programme de logement pour les ruraux et les autochtones, au 983–5670 ou à l'adresse suivante:**

Société canadienne d'hypothèques et de logement
C.P. 964
10, rue Fort, 4e étage
Winnipeg (Manitoba)
R3C 2V2

Logement Manitoba — Manitoba Housing



C'est le temps du Festival!



Profitez-en pour donner ou vous faire un cadeau, La Liberté, et courez la chance de gagner des souvenirs *(macarons, chandails et autres)* ***du Festival du Voyageur.***

Coupon d'abonnement

Cochez les cases requises:

- ❑ Je m'abonne
- ❑ J'abonne un(e) ami(e)
- ❑ Je me réabonne ou je prolonge mon abonnement

- ❑ 1 an (Manitoba) 26,75 $
- ❑ 2 ans (Manitoba) 48,15 $
- ❑ 1 an (hors province) 32,10 $
- ❑ 2 ans (hors province) 58,85 $

(TPS incluse)

Nom: ____________________

Adresse: ____________________

Ville: __________ Province: __________

Code postal: __________ Téléphone: __________

Numéro d'abonnement: ________ Date d'expiration: ________ *(si nécessaire)*

De la part de ____________________ *(si nécessaire)*

Écrivez votre chèque ou mandat-poste au nom de La Liberté.
Adressez votre enveloppe à: ***La Liberté, C.P. 190, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4***

Si vous vous réabonnez, écrire votre numéro d'abonnement qui est situé sur votre étiquette de journal.

Tout abonnement reçu avant le mardi à 17 h sera éligible pour le tirage de la semaine.

Dates des tirages: 29 janvier, 5 et 12 février.

Les nouveautés de la 23e édition

Place à la culture et à la réconciliation

La 23e édition du Festival du Voyageur propose un ensemble de démarches favorisant un meilleur rapprochement entre les cultures impliquées dans la traite des fourrures. Parmi lesquelles il y a quelques nouveautés.

Pour la première fois, le Festival va tenir deux séries de spectacles à Winnipeg, au théâtre Walker. Déjà, confirme le directeur de la programmation, Normand Gousseau, les deux spectacles de Kashtin et de Vilain Pingouin compris dans le programme scolaire sont à guichet fermé: c'est près de 1 700 sièges par spectacle.

La combinaison du groupe autochtone (Kashtin), d'une part, et deux grands de la musique populaire au pays, le bilingue Jim Corcoran et l'anglophone Valdy, d'autre part, se partageront la scène en soirée.



Archives La Liberté

Contrairement à l'an dernier, on s'attend à avoir de la neige à Saint-Boniface, du 7 au 16 février.

«On veut que les anglophones voient notre culture, avance Normand Gousseau. La salle du Walker est idéale, le Rendez-Vous n'est pas assez grand pour Kashtin, il faut que ça se paie.» Il explique que le Festival a essayé d'inclure la chanteuse autochtone Buffy St. Marie, mais que celle-ci n'était pas disponible.

«Le public va sentir une grosse différence dans la qualité des spectacles, poursuit Normand Gousseau: des spectacles plus grands dans des salles plus petites.» Les retrouvailles culturelles se feront également au Rendez-Vous, les lundi et mardi soirs, avec une soirée ontarienne et une soirée acadienne, encore des nouveautés.

Toujours au chapitre de la réconciliation, le Festival organise avec le Centre de recherche Rupertland le colloque sur l'époque de la traite des fourrures, réunissant des académiciens du monde entier. Il y sera beaucoup question de la langue métisse et des difficultés d'intégration des différents groupes dans l'Ouest.

Le poste de la grande fourche revient cette année sur le site national de La Fourche avec des Pow Wow en soirée, et des spectacles animés par Winston et Stéphanne Wuttunee le jour. Miguel Joyal sera sur les lieux pour donner aux écoliers un atelier sur la sculpture de neige.

Côté relais, le Relais du Voyageur au Centre culturel franco-manitobain devient un relais cajun. Le Louisianais Hadley Castille et le groupe Suroît des Îles-de-la-Madeleine se partageront la scène de la salle Jean-Paul-Aubry toute la semaine. Par contre, le Relais des Bois-brûlés, à Saint-Vital, ne sera pas présenté cette année, en raison d'un manque de bénévoles.

Le Fort Gibraltar fera l'objet d'une nouvelle entente avec le vieux Fort William (de Thunder Bay en Ontario). Des représentants des deux forts se réuniront spécialement, le samedi 8 février, peu avant le Bal du gouverneur, pour signer un accord de cinq ans portant sur un échange de services.

Le Festival tentera de faire son entrée dans le livre des records Guinness cette année en réunissant un nombre important de barbus dans une même salle. On en attend plus d'une centaine au concours du barbu, qui sera animé par les Vieux Lou, un regroupement des anciens Louis Boys des années 70.

Pour faire savoir aux visiteurs qu'ils entrent sur le terrain du Festival, l'organisme va dresser six sculptures de neige sur des routes d'accès à Saint-Boniface: sur la rue Water, devant le pont Norwood, à l'angle du chemin St. Mary's et la rue Carrière, aux coins Archibald et Tremblay, Marion et Dawson, Archibald et Mission.

«Une des nouveautés cette année, conclut Normand Gousseau, c'est qu'il va y avoir de la neige. Il y a une bonne base de neige qui nous rassure.» On se souvient que l'an dernier, le Championnat mondial de courses de chiens attelés avait dû être déménagé à cause du temps clément

Jean-Pierre DUBÉ

La Galerie hivernale déménage au parc du Voyageur

Les sculpteurs en sécurité derrière les barricades

D'importants changements ont été apportés cette année à La Galerie hivernale. Et selon le responsable Gary Tessier, ceux qui en bénéficieront le plus sont le public et les sculpteurs.

La plus importante modification se situe au niveau des emplacements. Le parc Provencher, où avait lieu le concours de sculptures sur neige, cède la place au parc du Voyageur.

Gary Tessier évoque deux raisons majeures pour justifier ce changement; la sécurité et l'embellissement du site principal.

«Au parc Provencher, il y a eu trop de vandalisme par le passé. Parfois les juges arrivaient et certaines sculptures étaient complètements détruites. Au parc du Voyageur, les sculpteurs pourront travailler la conscience en paix puisqu'il y a des barricades.

«Nous voulions également embellir d'avantage Le parc du Voyageur en le remplissant à l'extérieur. Il y a des tentes où se déroulent des spectacles à l'intérieur mais quand les gens sortent dehors, il n'y a plus grand chose à voir.»

Maintenant il y en aura. Le parc du Voyageur étant le coeur du Festival comme site extérieur, il fallait y ajouter certains items, et selon le responsable, les sculptures viendront combler ces besoins.

«On en retrouvera d'ailleurs une quarantaine, comparativement à une trentaine l'an passé. Il y aura 32 blocs pour le concours, dans les catégories adulte, école, et groupe ou organisation. Nous pourrons aussi admirer trois grandes pièces qui seront réalisées par le sculpteur Miguel Joyal », raconte Gary Tessier.

Même si la plupart des sculptures seront situées dans le parc du Voyageur, le parc Provencher n'a pas été délaissé pour autant. On retrouvera quelques pièces représentatives de commanditaires des Galeries hivernales ainsi qu'une réplique du Fort de Gibraltar en neige et qui est en construction présentement.



Le temps doux a eu raison du Voyageur de neige en 1991.

Et on pourra aussi admirer les sculptures qui seront situées aux différentes entrées de Saint-Boniface. «Il y en aura aux ponts Norwood et Provencher et à quelques autres entrées. Elles seront réalisées par des artistes que nous avons nous-mêmes choisis et qui ont déjà démontré de belles choses dans la sculpture sur neige.»

Une nouvelle initiative qui devrait aussi être très populaire et qui a été décidée à la dernière minute: le gagnant dans la catégorie adulte aura l'honneur de participer au Symposium international et de côtoyer les sculpteurs des différents pays participants.

«Nous croyons qu'il y a suffisamment de bons sculpteurs ici pour pouvoir rivaliser avec les meilleurs des autres pays. Il y a eu beaucoup de développements ces dernières années en région et nous retrouvons maintenant d'excellents artistes.»

Robert DUSSAULT

Pour la durée du Festival

233-Allô au CCFM

Pour une troisième année consécutive, la Société franco-manitobaine (SFM) prêtera les services de son Centre d'information 233-ALLO pour répondre aux appels du Festival du Voyageur.

Le Centre d'information sortira même de son bureau à la SFM pour s'installer au Centre culturel franco-manitobain. Cela permettra plus facilement de donner des renseignements aux gens sur place.

Une équipe d'étudiants universitaires prêtera main-forte au service d'information de 9 h à 21 h pendant la durée du Festival.

Au cours des années passées, le service s'est avéré des plus utiles puisque le Centre a répondu à plus de 1 300 appels pour des renseignements concernant les activités du Festival.

Les Manitobaines au temps de la Rivière-Rouge

La reine du foyer et la sauvagesse

«On n'est pas metchifs, nous autres!» Cette phrase, Diane Payment l'a entendue plus d'une fois dans son enfance et sa jeunesse, comme des milliers de Franco-Manitobains.

Aujourd'hui, elle a choisi d'en faire le titre d'une conférence qu'elle prononcera le 8 février sur le thème des relations entre les femmes métisses et les «Canadiennes» au Manitoba entre 1870 et 1920 (1).

Pourquoi les femmes? «Parce que l'historiographie leur a accordé très peu de place jusqu'à présent», répond l'historienne du Service canadien des parcs à Winnipeg.

À preuve: le manque de documentation. «Les sources sur les femmes à cette époque sont très difficiles à trouver. Ce sont surtout des photos, des mentions dans les pages sociales des journaux. Très peu de femmes ont laissé des documents écrits, et il s'agit le plus souvent de femmes appartenant à l'élite, qu'elle soit métisse ou canadienne-française.»

Selon Diane Payment, le portrait sociologique des femmes est pourtant un excellent reflet de la division qui s'instaure progressivement entre les Métis et les Canadiens français à partir de 1870.

La Canadienne se conforme à la tradition catholique de «la femme d'intérieur», alors que la femme métisse travaille dans les champs et accompagne son mari à la chasse où elle ne rechigne pas à dépecer les animaux. D'un côté la reine du foyer, de l'autre la sauvagesse.

À la même époque, sous l'effet de l'immigration venue de l'Est, le fossé se creuse entre la culture métisse et la culture canadienne-française qui, auparavant, formaient plus ou moins une unité.



photo: Laurent Gimenez

La culture métisse est loin d'être l'unique centre d'intérêt de Diane Payment. Elle travaille actuellement sur les traditions orales des Inuit de l'île de Baffin où elle s'est déjà rendue quelques fois.

Selon Diane Payment, la défaite de Louis Riel à Batoche en 1885 a renforcé la discrimination à l'égard des Métis, désormais étiquetés «peuple rebelle». Le discours très critique du clergé sur les positions religieuses et politiques de Louis Riel n'a pas arrangé les choses.

Spoliés de leurs droits territoriaux contenus dans l'Acte du Manitoba de 1870 et qu'ils réclament encore aujourd'hui, méprisés et marginalisés, les Métis se replient alors sur eux-mêmes ou choisissent de s'exiler en Saskatchewan ou dans le Nord.

«Dans la presse, dans la rue, partout, les Métis étaient méprisés et dévalorisés, rappelle Diane Payment. Il faut se remettre dans le contexte de l'époque où l'on croyait encore à la supériorité de certaines races et où posséder du sang autochtone était très mal vu.»

Beaucoup de Métis ont alors fait le choix de «traverser la rivière» et de s'assimiler à la majorité anglophone. Non pas que les héritiers de Lord Selkirk fussent plus tolérants, mais le caractère distinctif des Métis se remarquait moins, notamment au niveau de la langue.

Dans la communauté francophone est alors apparue une fissure qui ne s'est jamais refermée. «Je considère que la culture métisse fait partie de la culture franco-manitobaine, même si on n'en est pas toujours conscient, affirme Diane Payment. C'est ce qui nous différencie, par exemple, des Québécois.»

L'historienne remarque que plusieurs éléments encourageants ont fait leur apparition ces dernières années. La place réservée par le Festival du Voyageur aux traditions métisses en est un bon exemple.

L'historiographie orale, jadis méprisée des experts, est aujourd'hui reconnue comme une source indispensable pour l'étude et la préservation des cultures orales, notamment autochtones et métisses.

Des universitaires comme Guy Lavallée, qui présentera lui aussi une conférence le 8 février, se consacrent à l'étude scientifique du michif, le parler métis combinant des éléments de français, de cri et d'ojibway. On parle même d'enseigner prochainement la langue dans le Dakota du Nord.

«J'espère qu'il n'est pas trop tard», soupire Diane Payment.

Laurent GIMENEZ

(1) La conférence, organisée dans le cadre du Colloque Rupert's Land 1992, se déroulera de 10 h 45 à 12 h 15 au CUSB. Diane Payment coordonne par ailleurs plusieurs autres conférences sur le thème des Métis prononcées par des spécialistes de différentes provinces. Pour tout renseignement, appeler le Festival du Voyageur au 237-7692.


Passe-Montagne.

Passe-Partout au Festival

«Faire plaisir aux enfants, ça fait plaisir à l'enfant en nous!»

Nos bouts de chou sont chanceux cette année: ils pourront voir en personne Passe-Partout et Passe-Montagne, alias Marie Eykel et Jacques L'Heureux, qui viennent animer une série de rencontres dans le cadre du programme scolaire du Festival du Voyageur.

«Les rencontres, précise Jacques L'Heureux, durent environ 45 minutes. On chante, on joue avec les enfants, on les fait participer. C'est dans le même esprit que l'émission: on les fait bouger, mimer. On rencontre deux ou trois groupes scolaires par jour. C'est beaucoup et on ne rajeunit pas, lance-t-il à la blague, mais faire plaisir aux enfants, c'est faire plaisir à l'enfant en nous!»

L'été dernier, Passe-Partout et Passe-Montagne ont présenté à Montréal un spectacle qu'ils ne peuvent répéter ici. Les jeunes Franco-Manitobains ne connaissent pas les nouveaux personnages, la dernière série d'émissions n'étant disponible que sur les ondes de Radio-Québec.

Même les séries moins récentes ne sont plus diffusées par Radio-Canada. Bref, les tout-petits sont totalement privés d'une émission de qualité qui est aussi «un outil pédagogique intéressant, notamment pour les classes d'immersion», mentionne Jacques L'Heureux.

La venue de Passe-Partout et de Passe-Montagne devient donc une occasion unique de rencontrer ces sympathiques personnages, qui donneront deux spectacles pour le public le 15 février à 11 h et 14 h (billets: 4 $, au 233-9214).

Des parents de l'Ouest

Jacques L'Heureux mettra les pieds pour la première fois à Saint-Boniface, bien que sa mère, une MacKenzie, y soit née.

Il n'a pas de famille au Manitoba, sauf peut-être, de loin, des Lamonde ou des Morrissette. Son père aussi est natif de l'Ouest canadien: il vient de Gravelbourg, où Jacques L'Heureux a encore de la famille. «J'ai une idée de ce que Saint-Boniface est par ce que ma mère me reconte, dit-il. Saint-Boniface, l'autre bord de la rivière!»

Sylviane LANTHIER

Les Maringouins au Festival du Voyageur

«La Bolduc était géniale!»

«Salut chèèère!», lance-t-il au téléphone avec cet accent chaleureux du Saguenay. Lui, c'est Pierre Bouchard, le chanteur du groupe Les Maringouins, un nouveau groupe québécois entièrement consacré à faire revivre les chansons de La Bolduc.

«La Bolduc, lance Pierre Bouchard, c'est la meilleure auteure-compositeure que je connaisse. J'adore Brassens, Leclerc, mais La Bolduc a quelque chose de plus: c'est tellement pur, ce qu'elle faisait. C'était pas une intello, elle chantait avec son coeur. Elle chantait pour le peuple, elle était engagée avec un petit côté rieur en plus.»

Petit, Pierre Bouchard entendait La Bolduc chez ses grands-parents: «C'est dans l'temps du jour de l'An, c'est elle, ça.» Il la redécouvre à 17 ans, à Moncton, en tombant pas hasard sur deux disques de La Bolduc: «Sais-tu que La Cuisinière, son premier hit sur disque, s'est vendu à 450 000 copies? Elle l'a produit elle-même en plus!»

Il y a trois ans environ, cet ancien musicien décide de reformer un groupe après avoir entendu Félix Leclerc déclarer que les meilleurs artistes sont parfois découverts quand ils ont la quarantaine. Dans les années 80, Pierre Bouchard faisait partie d'un groupe de Chicoutimi qui donnait dans le "New Wave": «On appelait ça du heavy aluminium!»

À 33 ans, le voilà plongé dans l'univers de La Bolduc: «Elle est géniale! Sa musique paraît simple, mais quand on la décortique, c'est pas si simple.

Elle a fait le portrait de toute la société dans ses chansons, elle parlait de tout: ses enfants, ses frères et soeurs, le boucher, les chômeurs, les immigrés, tout! Et puis c'est pas évident de turluter. Les premières fois, j'avais la bouche pleine de marshmallows!»

Pierre Bouchard a donc créé son groupe en 1991, alors qu'on célébrait le 50e anniversaire de la mort de La Bolduc. Les Maringouins, c'est donc Mara Tremblay (basse acoustique), Jo Beaudoin (guitare acoustique), Bernard Poirier (guitare électrique) et Pierre Bouchard (voix et harmonica).

Un premier album est sorti en novembre dernier, et un deuxième pourrait suivre. Cette fois, le groupe pourrait mettre en musique des textes inédits de La Bolduc, dont une chanson sur Hitler composée en 1941.

En spectacle, le groupe interprète une trentaine de chansons. «Quand on a commencé, les gens nous demandaient de parler de La Bolduc en spectacle. Maintenant, j'avertis les gens au début: la meilleure façon de la découvrir, c'est encore d'écouter ses chansons.»

Les Maringouins seront au Festival du Voyageur, où on pourra les voir dans un des relais, ainsi qu'au Grand Rendez-Vous. «On a rencontré Daniel Lavoie à Radio-Canada, lance Pierre Bouchard, et il nous a dit de nous habiller chaudement!»

Sylviane LANTHIER

LE FESTIVAL DU VOYAGEUR

L'HIVER

À SON MEILLEUR

DU 7 AU 16 FÉVRIER 1992






C'EST POUR TOUT LE MONDE

Le Grand Rendez-Vous sur le Boulevard et les cérémonies d'ouverture, le vendredi 7 février.

Les diffusions en direct avec Radio-Canada\CKSB et CBWFT du lundi au vendredi.

Les Galeries hivernales au parcs Provencher et Voyageur et au Lieu historique national La Fourche, ainsi que le Jardin d'enfants au parc du Voyageur, du 8 au 16.

Les cérémonies de clôture, le dimanche 16 février au Poste Pambian à 15 h 30.

L'HISTOIRE

Revivez le passé au Fort Gibraltar, visitez les musées, le lieu historique national La Fourche, achetez ou regardez les oeuvres artisanales, et suivez l'évolution de la santé au Manitoba.

Soyez des nôtres au gala historique qu'est le bal du Gouverneur, le samedi 8 février à la Place Fort Garry. Les billets sont disponibles au bureau du Festival du Voyageur.

JEUNES

Cette merveille de neige est pour les jeunes. Plus de 40 sculptures de neige vous attendent aux trois galeries hivernales incluant le parc du Voyageur qui accueillera le symposium international de sculpture de neige. En plus, il y a le Jardin d'enfant avec des glissoires, des tunnels, des tours et une patinoire. Vous pouvez aussi faire des randonnées en traîneau ou en charrette. Et pour vous sucrer le bec, ne manquez pas la cabane à sucre au parc du Voyageur.

SPECTACLES

Plus de 400 spectacles aux sites suivants vous attendent:

Parc du Voyageur: mettant en vedette une variété d'artistes.

Le lieu historique national La Fourche: présentant des artistes autochtones.

Les relais:

- Auberge du Violon, 210, rue Masson
- Relais du Voyageur, 340, boul. Provencher
- Rame de Nuit, 200, av. de la Cathédrale
- Relais de Pionniers, 445, rue Tissot
- Grenier de l'Abbaye, 271, av. de la Cathédrale
- Relais des vieux amis, 217, rue Masson (lundi)
- Pleine Lune, 340, boul. Provencher

Le Rendez-Vous, 768, av. Taché

- Concours de violon et gigue, le samedi 8 février
- Voix de Chez Nous, le dimanche 9 février
- Robert Paquette et Paul Demers, le lundi 10 février
- Frolic Acadien, le mardi 11 février
- Soirée du "bon vieux temps", le mercredi 12 février
- Concours des barbus avec Maurice Paquin et Vieux Lou, le jeudi 13 février
- Pierre Labelle au Farcetival, le vendredi 14 février
- Vilain Pingouin, le samedi 15 février

La chapelle St-Louis

- Passe-Partout, le samedi 15 février (matinée)
- Passe-Partout, le samedi 15 février (après-midi)

Les billets pour les spectacles du Rendez-Vous et de la chapelle St-Louis sont disponibles au guichet du Rendez-Vous, 768, av. Taché.

Walker Theatre

- KASHTIN, le jeudi 13 février
- JIM CORCORAN & VALDY, le samedi 15 février

Les billets pour les spectacles au Walker Theatre sont en vente à Select-A-Seat, composez 780-SEAT.

COMPÉTITION

Amusez-vous tout en concourrant pour un prix à une des compétitions amicales suivantes:

CONCOURS DU MEILLEUR – Hommes et femmes sont invités à s'essayer à des épreuves telles que la lutte indienne, le tir au poignet, la bataille de coq, les barils ou la jambette. Le tout se passe à l'hôtel St-Boniface!

CONCOURS DE VIOLON ET GIGUE – Le 21e concours aura lieu le samedi 8 février au Rendez-Vous, débutant à 12 h 30.

LE 20e CONCOURS DE BARBUS – Ce concours qui rassemble plus de cent barbus et moustachus tentera d'établir un record mondial Guinness le jeudi 13 février au Rendez-Vous. Les cinq catégories sont la barbe soignée longue et courte, la barbe Voyageur, la barbe Festival, et la moustache Club.

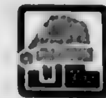
Les formulaires d'inscription pour ces compétitions sont disponibles au bureau du Festival du Voyageur, 768, avenue Taché.

SPORT

Soyez des nôtres lors des Courses internationales de chiens attelés les 8 et 9 février au parc du Voyageur! On attend plus de 100 mushers et 800 chiens!

Que vous soyez participant ou spectateur, il y a des sports pour tous les âges et pour tous les goûts, dont le hockey éponge, le football dans la neige, le rugby, la ringuette, la boxe, le ballon-balai, le ballon-panier, l'haltérophilie, la gymnastique, le ski de fond, entres d'autres.

Le Festival du Voyageur, c'est les activités spéciales, les compétitions, l'histoire, la programmation pour jeunes, les spectacles et les sports. Il y en a pour tous les goûts!



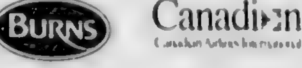
Pour plus de renseignement composez le  233-ALLÔ *(Un service offert par la Société franco-manitobaine)*

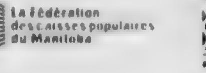
ou visitez nos centres d'info MTS CELLULAR **aux parcs Provencher et Voyageur.**

































Agence de Voyages D'Eschambault



Feu vert

Le compostage intérieur



Si la course dans la neige à des températures de -25°C vous prive du goût de faire du compostage extérieur, voici peut-être une solution: le compostage à l'intérieur.

L'idée est de rentrer dans la maison, pour la durée de l'hiver, un assez grand contenant rempli à moitié de terre. On s'assure de la présence de vers de terre dans le pot.

On y vide à tous les jours les déchets organiques de table, sauf les restes de viande qui dégagent une odeur forte en se décomposant. Un litre de vers de terre assimilerait jusqu'à un litre de déchets par jour.

Gens d'ici

Histoire et théâtre

Originaire de Saint-Boniface, Michelle Boulet a reçu en novembre dernier une maîtrise en art dramatique de l'Université du Québec à Montréal.



Michelle Boulet.

En 1985, Michelle Boulet avait écrit et présenté avec Thérèse Pilotte la pièce "Uneeyen" (Grand Chef), en l'honneur de Louis Riel, pièce pour laquelle elle avait reçu le Prix Riel. Elle avait déjà obtenu un B.A. ès Art de l'Université d'Ottawa en 1983.

Son mémoire de maîtrise comprend d'une part, un texte dramatique, «Kokoume dis-moi», qui est composé de tableaux historiques sur le Manitoba fin de siècle, et d'autre part, un texte de réflexion sur les liens entre l'histoire et le théâtre du quotidien.

Diplômée du Collège de Saint-Boniface, elle travaille présentement dans le domaine du théâtre à Montréal.

SOCIÉTÉ

Edmond Boulet après 30 ans de service aux postes

«On n'était pas que des employés, on aidait le monde»

Cette année, au début de janvier, Edmond Boulet s'est payé une petite semaine à Las Vegas, histoire de célébrer son tout nouvel état de retraité. «Ça faisait changement, pas de neige et en petit chandail, avec des palmiers partout! Et je ne pouvais pas croire que ça jouait toute la nuit de même. Les casinos ne ferment pas!»

C'était là des vacances méritées, après 30 années de service à la Société canadienne des postes, dont presque 28 à la succursale du boulevard Provencher. «J'ai commencé sur le triage à Winnipeg, raconte ce jeune retraité (il n'a que 56 ans!). Mais ils sont venus me trouver et m'ont envoyé à Saint-Boniface parce que j'étais bilingue.»

En 1962, se rappelle-t-il, un timbre se vendait trois cents pour une lettre et deux cents pour une carte de Noël! Les choses ont bien changé, «surtout depuis l'arrivée du code postal. Avant, le tri se faisait à la main, maintenant ce sont des machines qui le font.»

Mais l'introduction de nouvelles technologies n'a pas affecté son travail de commis, boul. Provencher, où les changements ont surtout été le fait des compressions budgétaires. «Avant, il y avait deux commis et demi plus le gérant. Maintenant il n'y a que deux commis, et pas de gérant. Six facteurs partaient de notre succursale. Ils ont été transférés au bureau central de Winnipeg. Pour les paquets et les lettres enregistrées, il faut aller chez Metro Drugs. Avant, on s'en occupait.»



Photo: Jean-Pierre Dubé

En 30 ans de carrière aux postes, Edmond Boulet n'a jamais été tenté d'être facteur. «Le froid et les chiens, c'est pas drôle.»

80 % de la clientèle de la succursale est francophone et Edmond Boulet reconnaît qu'il a été chanceux de pouvoir travailler dans sa langue toute sa vie.

Il aimait aussi habiter tout près de son travail. «Quand mon épouse est décédée en 1980, je pouvais venir faire le dîner des enfants.» Jean, son fils aîné, s'est marié l'été dernier à 22 ans. Il est membre des Forces armées canadiennes. À 20 ans, Paul étudie à Red River et le plus jeune, Richard, 18 ans, termine son secondaire à Pierre-Radisson où il étudie l'informatique.

Edmond Boulet se souvient aussi des nombreuses grèves qu'il a traversées. «J'ai jamais voté pour une grève, affirme-t-il. J'ai jamais aimé faire la grève. C'était les grandes villes, Vancouver, Toronto et Montréal qui décidaient. Nous autres à Winnipeg, on suivait.»

«Le matin, je partais de chez moi content d'aller travailler. J'ai jamais eu de "Blue Monday". J'aimais rencontrer le public et jaser avec les gens. Il y a beaucoup de personnes âgées qui viennent nous raconter leurs petites misères. On les écoutait. On n'était pas que des employés des postes, on aidait le monde.»

Sylviane LANTHIER

Les activités d'un retraité

Que fait-on à 56 ans quand on a encore toute la vie devant soi et beaucoup de temps à donner? Du bénévolat, répond Edmond Boulet.

«Je veux aider les pauvres. À Holly Cross, chaque mercredi, ils font une soupe populaire. Je vais aller les aider. Ils arrangent des petits lunchs pour les gens qui en ont besoin. Il y a beaucoup de choses à faire, on a besoin de bénévoles partout.»

Edmond Boulet est aussi membre de la Légion canadienne, où il joue au billard, au curling et aux quilles.

L'hiver, il fait du ski de fond au parc Windsor ou à Bird's Hill. L'été, il fait du vélo et s'occupe de son jardin et de ses fleurs. Il aime aussi jouer aux fers à cheval. En 1987, il a gagné un trophée lors d'un tournoi organisé par le Manitoba Purple Martin Club, dans la catégorie "A".

S. L.

DUPUIS, Rosaire

À la mémoire de Rosaire Dupuis, décédé le 1er février 1991.

Cher époux, papa, grand-papa et arrière-grand-papa!

Ton souvenir demeure bien vivant parmi nous.

De ton épouse Cécile et de tes enfants Lionel, Denise, Paul, Gilbert, Ghislain, Ginette, et leurs familles respectives.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feue LAURA COUTURE, de la ville de Winnipeg, au Manitoba.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude du soussigné, au 30e étage, 360, rue Main, Winnipeg, Manitoba R3C 4G1, le ou avant le **10 mars, 1992.**

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 22e jour de janvier, 1992.

AIKINS MACAULAY & THORVALDSON
Procureurs de la succession
Compétence de Richard J.F. Chartier

Télé-horaire de la fin de semaine

Samedi 1er février

7h30 CBWFT Vazimolo
7h32 CBWFT Les oursons volants
7h55 CBWFT Les nouvelles aventures de Winnie l'ourson
8h00 Télé-M Kissyfur
8h15 CBWFT Tic et tac, les rangers du risque
8h30 Télé-M Ma petite pouliche
8h40 CBWFT Looping
9h00 Télé-M Les tortues Ninja
9h05 CBWFT Vazimolo
9h30 Télé-M Bucky O'hare
9h35 CBWFT La bande à Picsou
10h00 CBWFT Tiny toons
Télé-M G.I. Joe
10h15 TV-5 Bonjour, bon appétit...
10h25 CBWFT Pierre et Isa
10h30 Télé-M Bugs Bunny
10h45 TV-5 A comme artiste
11h00 CBWFT La cour en direct
Télé-M Cinémaximum: Les dents de la mer
11h15 TV-5 Des chiffres et des lettres
11h30 CBWFT Comment ça va?
11h45 TV-5 Vision 5
12h00 CBWFT Ciné-famille: Lisa ou le rêve olympique
TV-5 Au monastère de la rue
13h00 Télé-M Cinémaximum: Les dents de la mer IV
TV-5 Bouillon de culture
13h30 CBWFT L'univers des sports
14h30 TV-5 Obsidienne
15h00 Télé-M Barcelone 92
TV-5 Reflets
15h30 CBWFT Ma maison
Télé-M Justice pour tous
16h00 CBWFT La bande des six
Télé-M Vidéo rock détente
TV-5 Journal télévisé suisse
16h30 Télé-M Jeopardy
TV-5 Pyrénées Pireneos
17h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Objectif Éco
17h10 CBWFT L'envers de la médaille
17h30 Télé-M La vie en couleur
TV-5 Les francofolies de Montréal 1991
18h00 CBWFT Samedi P.M.
Télé-M Top musique
TV-5 Journal télévisé de TF1
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 CBWFT La soirée du hockey Molson à Radio-Canada
Télé-M Le 14e festival mondial du cirque de demain 1991
TV-5 Thalassa
20h00 Télé-M Le Téléthon de la paralysie cérébrale
TV-5 Stars 90
21h30 CBWFT Le téléjournal
21h35 TV-5 Kaléidoscope
21h50 CBWFT Les nouvelles du sport
22h30 TV-5 Le divan
23h00 TV-5 Journal télévisé suisse
23h05 CBWFT Télé-sélection: Les fous de bassan
23h30 TV-5 Thalassa
0h30 TV-5 Stars 90
2h05 TV-5 Radio France internationale

Dimanche 2 février

5h00 Télé-M La bande à Nimée
7h00 Télé-M Téléthon de la paralysie cérébrale
7h30 CBWFT Vazimolo
7h32 CBWFT Caliméro
8h00 CBWFT Anne...La maison aux pignons verts
8h30 CBWFT Il était une fois... les Amériques
9h00 CBWFT La bande à Ovide
9h15 CBWFT Manigances
9h45 CBWFT Parcelles de soleil
10h00 CBWFT Le Jour du seigneur: Messe célébrée en la paroisse Saint-Bruno, par André Foisy, ptre.
10h15 TV-5 Pyrénées Pirénéos
10h45 TV-5 Objectif Éco
11h00 CBWFT Aujourd'hui dimance
11h15 TV-5 Les francofolies de Montréal
11h45 TV-5 Vision 5
12h00 CBWFT Le téléjournal
TV-5 Thalassa
12h05 CBWFT La semaine verte
13h00 CBWFT Les matinées du dimanche: Une jeune virtuose: Marie Lacasse, violoniste
TV-5 Caractères
13h50 CBWFT Les matinées du dimanche: Suprenante Acadie
14h05 TV-5 Hôtel
14h30 TV-5 Kaléidoscope
15h00 CBWFT Éveil
15h30 CBWFT Génies en herbe
TV-5 Carré vert
16h00 CBWFT La course destination monde
TV-5 Journal télévisé belge
16h30 TV-5 Génies en herbe
17h00 CBWFT Second regard
TV-5 L'école des fans
18h00 CBWFT Le téléjournal
TV-5 Journal télévisé de TF1
18h10 CBWFT Découverte
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 CBWFT Surprise sur prise
TV-5 7 sur 7
20h00 CBWFT Les beaux dimanches - Un léger vertige
Télé-M Cinéma du dimanche: À gauche en sortant de l'ascenseur
TV-5 Caractères
21h05 TV-5 Faut pas rêver
21h30 CBWFT Les beaux dimanches
22h00 Télé-M Le TVA, édition réseau
TV-5 Les grands solistes français
22h20 Télé-M Les sports TVA
22h30 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Vision mondiale
22h50 CBWFT Scully rencontre
23h00 TV-5 Journal télévisé belge
23h30 CBWFT Les nouvelles du sport
TV-5 7 sur 7
23h45 CBWFT Ciné-Club: Noce en Galilée
0h30 TV-5 Caractères
1h35 TV-5 Hôtel
1h50 TV-5 Radio France internationale

Le Barbier de Séville, TV 5, vendredi 31 janvier à 22 h 20.

Un classique du théâtre français du XVIIIe siècle signé Beaumarchais. Quiproquos, bons mots, personnages colorés, et sentiments amoureux tissent la trame d'une audacieuse satire sociale qui inspira Rossini pour son célèbre opéra du même nom.

Du lundi au vendredi

CBWFT : 3/10 **Télé-M : 28/43** **TV-5 : 14** *(est de la Rouge)* / **22** *(ouest de la Rouge)*

Lundi 3 février

5h30 Télé-M Salut, bonjour!
7h30 CBWFT Il était une fois...L'homme
8h00 CBWFT SRC bonjour
Télé-M Gilles Lapointe, M.D.
8h45 Télé-M Des mots pour le dire
9h00 CBWFT Les anges du matin
9h30 Télé-M Aimer
10h00 CBWFT La cuisine des anges
Télé-M Bon appétit
10h15 CBWFT Iniminimagimo
TV-5 Génies en herbe
10h30 CBWFT Le monde de David, le Gnome
Télé-M La vie à Montréal
10h45 Télé-M Mongrain de sel
TV-5 L'école des fans
11h00 CBWFT Félix et ciboulette
Télé-M Le TVA, édition midi
11h15 CBWFT Teddy
11h30 CBWFT Super sans plomb
11h45 TV-5 Vision 5
12h00 CBWFT L'édition magazine
TV-5 7 sur 7
12h30 CBWFT Les démons du midi
Télé-M Sous le signe du faucon
13h00 TV-5 Stars 90
13h30 CBWFT Studio libre
Télé-M Justice pour tous
14h00 Télé-M Santa Barbara
14h30 CBWFT Vie de famille
Télé-M Top modèles
14h35 TV-5 Faut pas rêver
15h00 Télé-M Claire Lamarche
15h30 CBWFT Les Schtroumpfs
TV-5 Tyniec, au bout de la ligne 112
15h57 CBWFT En transit
16h00 CBWFT Kim et Clip
Télé-M De bonne humeur
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h25 CBWFT En transit
16h30 CBWFT Bêtes pas bêtes +
TV-5 Bonjour, bon appétit...
16h57 CBWFT En transit
17h00 CBWFT Sur le vif
Télé-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Le divan
17h30 CBWFT Super détectives
Télé-M Jeopardy
TV-5 Des chiffres et des lettres
18h00 CBWFT Ce soir
Télé-M Entre chien et loup
TV-5 Journal télévisé de A2
18h30 CBWFT Plus
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 CBWFT Les détecteurs de mensonges
Télé-M Les héritiers du rêve
TV-5 Sauve qui veut
19h30 CBWFT Marilyn
20h00 CBWFT Jamais deux sans toi
Télé-M L'or du temps
20h10 TV-5 Meurtres pour mémoire
21h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Ad lib
21h25 CBWFT Le point
21h30 TV-5 Les francofolies de Montréal
21h55 CBWFT Ce soir
22h00 Télé-M Le TVA, édition réseau
TV-5 Jours de guerre
22h25 CBWFT La loi de Los Angeles
22h30 Télé-M Les sports TVA
22h55 Télé-M Des mots pour le dire
23h00 TV-5 Journal télévisé de FR3
23h25 CBWFT Studio libre
23h30 TV-5 Sauve qui veut
0h25 CBWFT Mont-Royal
0h40 TV-5 Meurtres pour mémoire
2h05 TV-5 Radio France internationale

Mardi 4 février

5h30 Télé-M Salut, bonjour!
7h30 CBWFT Il était une fois... l'homme
8h00 CBWFT SRC bonjour
Télé-M Gilles Lapointe, M.D.
8h45 Télé-M Des mots pour le dire
9h00 CBWFT Les anges du matin
9h30 Télé-M Aimer
10h00 CBWFT La cuisine des anges
Télé-M Bon appétit
10h15 CBWFT Iniminimagimo
TV-5 Bonjour, bon appétit...
10h30 CBWFT Le monde de David, le Gnome
Télé-M La vie à Montréal
10h45 Télé-M Mongrain de sel
TV-5 Le divan
11h00 CBWFT Félix et Ciboulette
Télé-M Le TVA, édition Midi
11h15 CBWFT Teddy
TV-5 Des chiffres et des lettres
11h30 CBWFT Super sans plomb
11h45 TV-5 Vision 5
12h00 CBWFT L'édition magazine
TV-5 Sauve qui veut
12h30 CBWFT Les démons du midi
Télé-M Sous le signe du faucon
13h10 TV-5 Meurtres pour mémoire
13h30 CBWFT Studio libre
Télé-M Justice pour tous
14h00 Télé-M Santa Barbara
14h30 CBWFT L'art de vivre
Télé-M Top modèles
14h35 TV-5 Les francofolies de Montréal
15h00 Télé-M Claire Lamarche
TV-5 Jours de guerre
15h30 CBWFT Les Schtroumpfs
15h57 CBWFT En transit
16h00 CBWFT Kim et Clip
Télé-M De bonne humeur
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h25 CBWFT En transit
16h30 CBWFT Watatatow
TV-5 Objectifs sciences
16h57 CBWFT En transit
17h00 CBWFT Sur le vif
Télé-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Nord sud
17h30 CBWFT Super détectives
Télé-M Jeopardy
TV-5 Des chiffres et des lettres
18h00 CBWFT Ce soir
Télé-M Chambres en ville
TV-5 Journal télévisé de A2
18h30 CBWFT Plus
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 CBWFT Les détecteurs de mensonges
Télé-M Chop-Suey
TV-5 Envoyé spécial
19h30 CBWFT Marilyn
Télé-M Loto-quiz
20h00 CBWFT Cormoran
Télé-M Le match de la vie
TV-5 La télé des inconnus
21h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Ad lib
21h15 TV-5 Concertissimo
21h25 CBWFT Le point
21h55 CBWFT Ce soir
22h00 Télé-M Le TVA, édition réseau
22h10 TV-5 Les grands solistes français
22h25 CBWFT Dallas
22h30 Télé-M Les sports TVA
22h55 Télé-M Des mots pour le dire
23h05 TV-5 Journal télévisé de FR3
23h25 CBWFT Studio libre
23h35 TV-5 Envoyé spécial
0h25 CBWFT Cinéma: Le roi des Jeux olympiques
0h35 TV-5 La télé des inconnus
1h50 TV-5 Radio France internationale

Mercredi 5 février

5h30 Télé-M Salut, bonjour!
7h30 CBWFT Il était une fois... l'homme
8h00 CBWFT SRC Bonjour
Télé-M Gilles Lapointe, M.D.
8h45 Télé-M Des mots pour le dire
9h00 CBWFT Les anges du matin
9h30 Télé-M Aimer
10h00 CBWFT La cuisine des anges
Télé-M Bon appétit
10h15 CBWFT Iniminimagimo
TV-5 Objectifs sciences
10h30 CBWFT Le monde de David, le Gnome
Télé-M La vie à Montréal
10h45 Télé-M Mongrain de sel
TV-5 Nord sud
11h00 CBWFT Félix et Ciboulette
Télé-M Le TVA, édition Midi
11h15 CBWFT Teddy
TV-5 Des chiffres et des lettres
11h30 CBWFT Super sans plomb
11h45 TV-5 Vision 5
12h00 CBWFT L'édition magazine
TV-5 Envoyé spécial
12h30 CBWFT Les démons du midi
Télé-M Pour l'amour du risque
13h00 TV-5 La télé des inconnus
13h30 CBWFT Studio libre
Télé-M Justice pour tous
14h00 Télé-M Santa Barbara
14h30 CBWFT Le temps de vivre
Télé-M Viva
14h40 TV-5 Cargo de nuit
15h00 Télé-M Claire Lamarche
15h30 CBWFT Les Schtroumpfs
TV-5 Télétourisme
15h57 CBWFT En transit
16h00 CBWFT Kim et Clip
Télé-M De bonne humeur
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h25 CBWFT En transit
16h30 CBWFT Watatatow
TV-5 Bonjour, bon appétit...
16h57 CBWFT En transit
17h00 CBWFT Sur le vif
Télé-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Feu vert
17h30 CBWFT Super détectives
Télé-M Jeopardy
TV-5 Des chiffres et des lettres
18h00 CBWFT Ce soir
Télé-M L'heure juste
TV-5 Journal télévisé de A2
18h30 CBWFT Plus
Télé-M Cinéma du mercredi: Les soins meurtriers
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 CBWFT Les détecteurs de mensonges
TV-5 Tell quel
19h30 CBWFT Marilyn
20h00 CBWFT Scoop
Télé-M Le TVA, édition réseau
TV-5 Les Gipsy Kings en concert
20h20 Télé-M Les sports TVA
20h30 CBWFT Comment ça va?
Télé-M Le hockey Molson export à TVA
21h00 CBWFT Le téléjournal
21h15 TV-5 Montagne
21h25 CBWFT Le point
21h45 TV-5 Génération 90
21h55 CBWFT Ce soir
22h25 CBWFT Enjeux
23h00 TV-5 Journal télévisé de FR3
23h25 CBWFT Studio libre
23h26 Télé-M Des mots pour le dire
23h30 TV-5 Tell quel
0h25 CBWFT Cinéma: Don Camillo en Russie
0h30 TV-5 Les Gipsy Kings en concert
1h45 TV-5 Montagne
2h15 TV-5 Radio France internationale

Jeudi 6 février

5h30 Télé-M **Salut, bonjour!**
7h30 CBWFT **Il était une fois... l'homme**
8h00 CBWFT **SRC bonjour**
Télé-M **Gilles Lapointe, M.D.**
8h45 Télé-M **Des mots pour le dire**
9h00 CBWFT **Les anges du matin**
9h30 Télé-M **Aimer**
10h00 CBWFT **La cuisine des anges**
Télé-M **Bon appétit**
10h15 CBWFT **Iniminimagimo**
TV-5 **Bonjour, bon appétit...**
10h30 CBWFT **Le monde de David, le Gnome**
Télé-M **La vie à Montréal**
10h45 Télé-M **Mongrain de sel**
TV-5 **Feu vert**
11h00 CBWFT **Félix et Ciboulette**
Télé-M **Le TVA, édition midi**
11h15 CBWFT **Teddy**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
11h30 CBWFT **Super sans plomb**
11h45 TV-5 **Vision 5**
12h00 CBWFT **L'édition magazine**
TV-5 **Tell quel**
12h30 CBWFT **Les démons du midi**
Télé-M **Les héritiers du rêve**
13h00 TV-5 **Les Gipsy Kings en concert**
13h30 CBWFT **Studio libre**
Télé-M **Justice pour tous**
14h00 Télé-M **Santa Barbara**
14h15 TV-5 **Montagne**
14h30 CBWFT **L'art de vivre**
Télé-M **Top modèles**
14h45 TV-5 **Génération 90**
15h00 Télé-M **Claire Lamarche**
15h30 CBWFT **Les Schtroumpfs**
15h57 CBWFT **En transit**
16h00 CBWFT **Kim et Clip**
Télé-M **De bonne humeur**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**
16h25 CBWFT **En transit**
16h30 CBWFT **Watatatow**
TV-5 **Bonjour, bon appétit...**
16h57 CBWFT **En transit**
17h00 CBWFT **Sur le vif**
Télé-M **Le TVA, édition 18 heures**
TV-5 **Découverte**
17h30 CBWFT **Super détectives**
Télé-M **Jeopardy**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
18h00 CBWFT **Ce soir**
Télé-M **D'amour et d'amitié**
TV-5 **Journal télévisé de A2**
18h30 CBWFT **Plus**
18h35 TV-5 **Vision 5**
19h00 CBWFT **Les détecteurs de mensonges**
Télé-M **Montréal, ville ouverte**
TV-5 **Téléobjectif**
19h30 CBWFT **Marilyn**
20h00 CBWFT **Les contes d'Avonlea**
Télé-M **Claire Lamarche**
TV-5 **Concours de musique du Canada**
21h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Ad lib**
TV-5 **Le tour du monde en 91 minutes**
21h25 CBWFT **Le point**
21h55 CBWFT **Ce soir**
22h00 Télé-M **Le TVA, édition réseau**
22h25 CBWFT **Métropolis**
22h30 Télé-M **Les sports TVA**
TV-5 **Télétourisme**
22h55 Télé-M **Des mots pour le dire**
23h05 TV-5 **Journal télévisé de FR3**
23h25 CBWFT **Studio libre**
23h35 TV-5 **Téléobjectif**
0h25 CBWFT **Cinéma: C'est Picone qui m'envoie**
0h35 TV-5 **Concours de musique du Canada**
1h35 TV-5 **Radio France internationale**

Vendredi 7 février

5h30 Télé-M **Salut, bonjour!**
7h30 CBWFT **Il était une fois... l'homme**
8h00 CBWFT **SRC bonjour**
Télé-M **Gilles Lapointe, M.D.**
8h45 Télé-M **Des mots pour le dire**
9h00 CBWFT **Les anges du matin**
9h30 Télé-M **Aimer**
10h00 CBWFT **La cuisine des anges**
Télé-M **Bon appétit**
10h15 CBWFT **Iniminimagimo**
TV-5 **Bonjour, bon appétit...**
10h30 CBWFT **Le monde de David, le Gnome**
Télé-M **La vie à Montréal**
10h45 Télé-M **Mongrain de sel**
TV-5 **Découverte**
11h00 CBWFT **Félix et Ciboulette**
Télé-M **Le TVA, édition Midi**
11h15 CBWFT **Teddy**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
11h30 CBWFT **Super sans plomb**
11h45 TV-5 **Vision 5**
12h00 CBWFT **L'édition magazine**
TV-5 **Téléobjectif**
12h30 CBWFT **Les démons du midi**
Télé-M **Les héritiers du rêve**
13h00 TV-5 **Concours de musique du Canada**
13h30 CBWFT **Studio libre**
Télé-M **Justice pour tous**
14h00 Télé-M **Santa Barbara**
TV-5 **Le tour du monde en 91 minutes**
14h30 CBWFT **De village en village**
Télé-M **Top modèles**
14h35 TV-5 **Grand écran**
15h00 CBWFT **Maritimes en direct**
Télé-M **Campus**
15h30 CBWFT **Les Schtroumpfs**
TV-5 **30 millions d'amis**
15h57 CBWFT **En transit**
16h00 CBWFT **Kim et Clip**
Télé-M **De bonne humeur**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**
16h25 CBWFT **En transit**
16h30 CBWFT **Les débrouillards**
TV-5 **Calligraphe**
16h57 CBWFT **En transit**
17h00 CBWFT **Sur le vif**
Télé-M **Le TVA, édition 18 heures**
TV-5 **A comme artiste**
17h30 CBWFT **Super détectives**
Télé-M **Jeopardy**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
18h00 CBWFT **Ce soir**
Télé-M **9 - 1 - 1...**
TV-5 **Journal télévisé de A2**
18h30 CBWFT **Plus**
18h35 TV-5 **Vision 5**
19h00 CBWFT **Nippon blues**
Télé-M **Ciné-enquête Pontiac: Cromwell: Les amies d'enfance**
TV-5 **Strip-tease**
20h00 CBWFT **Albertville 92**
TV-5 **Bouillon de culture**
21h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Ad Lib**
21h25 CBWFT **Le point**
21h30 TV-5 **La trace**
21h55 CBWFT **Ce soir**
22h00 Télé-M **Le TVA, édition réseau**
22h25 CBWFT **Les détecteurs de mensonges**
22h30 Télé-M **Les sports TVA**
22h55 CBWFT **Comment ça va?**
23h00 TV-5 **Journal télévisé de FR3**
23h02 Télé-M **Des mots pour le dire**
23h25 CBWFT **Studio libre**
23h30 TV-5 **Strip-tease**
0h25 CBWFT **Cinéma: Hommage à Agatha Christie: Et le miroir se brisa**
0h30 TV-5 **Bouillon de culture**
2h00 TV-5 **Radio France internationale**

Ciné-télé du 1er au 7 février 1992

Samedi 1er février

Sargent. Une veuve dont le fils a été tué par un requin décide d'affronter seule un de ces monstres marins, convaincue que celui-ci a un compte à régler avec sa famille.

23h05 CBWFT **Les fous de bassan**
Can. 1986. Drame réalisé par Y. Simoneau. Le vieux Stevens Brown se du Saint-Laurent après cinq ans de périgrinations. Sa présence avait exacerbé les passions et provoqué des drames.

0h30 Télé-M **Gaby - Une histoire vraie**
Am. 1987. Drame biographique. Grâce à une servante, une enfant qui souffre de

Dimanche 2 février

20h00 Télé-M **À gauche en sortant de l'ascenseur**
Fr. 1988. Comédie de E. Molinaro. Pour être venu en aide à sa jolie voisine qui a oublié ses clés dans son appartement, un peintre se retrouve impliqué dans une série de quiproquos.

23h45 CBWFT **Noce en Galilée**
Belg.-Fr. 1987. Drame de moeurs réalisé par M. Khleifi. Un notable palestinien sollicite une exemption au couvre-feu de son village pour les noces de son fils.

Mardi 4 février

0h25 CBWFT **Le roi des Jeux olympiques**
É.-U. 1988. Biographie romancée réalisée par L. Philips. Les amours et la carrière d'Avery Brundage, l'homme qui a plus que tout autre déterminé le sort des Jeux olympiques au XXe siècle et qui devint président du C.I.O. en 1948, à l'âge de 61 ans. (dernière de 2).

Mercredi 5 février

18h30 Télé-M **Les soins meurtriers**
Can. 1987. Drame social de C. Mackey. Sachant qu'une collègue est accusée de négligence criminelle à la suite d'une série de décès dans un hôpital, une infirmière entreprend ses propres recherches.

0h25 CBWFT **Don Camillo en Russie**
It. 1965. Comédie réalisée par L. Comencini. Peppone annonce le jumelage de la ville de Brescello, en Italie, à une ville de Russie. Le conseil municipal part en Russie, accompagné d'un traducteur russe. Don Camillo prend les moyens pour se faire accepter de la délégation.

Jeudi 6 février

0h25 CBWFT **C'est Picone qui m'envoie**
It. 1984. Comédie satirique réalisée par N. Loy. Un ouvrier s'immole par le feu pour protester contre son licenciement. Emporté par une ambulance, son corps disparaît.

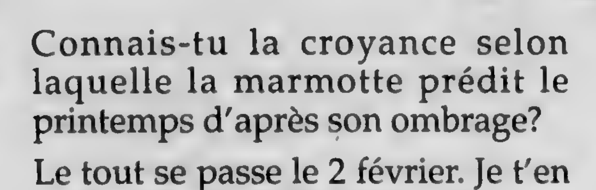
Vendredi 7 février

19h00 Télé-M **Cromwell: Les amies d'enfance**
Am. 1989. Drame policier de L. Penn. Une avocate découvre que parmi les amies d'enfance qu'elle a coutume d'inviter se cache une cupide meurtrière.

0h25 CBWFT **Et le miroir se brisa**
É.-U. 1980. Drame policier réalisé par G. Hamilton. Une équipe de cinéma tourne un film dans le village ou vit Miss Marple. Au cours d'une réception, une invitée meurt après avoir bu un cocktail empoisonné.

Vous avez des événements à signaler?
Composez le 237-4823

La page de BICOLO



Connais-tu la croyance selon laquelle la marmotte prédit le printemps d'après son ombrage?

Le tout se passe le 2 février. Je t'en parle ainsi que des ombrages.

Bicolo







Membre gagnant de la semaine
10486

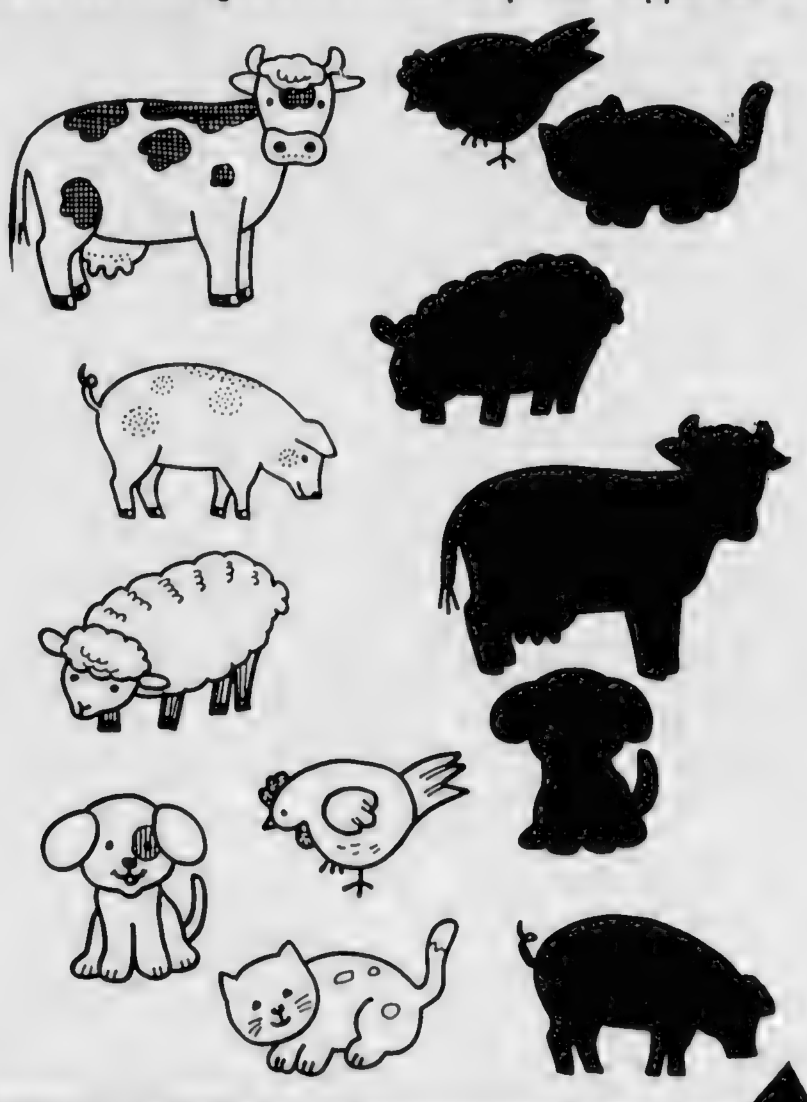
Denis Kendall
Winnipeg (Manitoba)
6 ans

Selon une croyance populaire chaque année, le 2 février, (cette année c'est un dimanche), la marmotte se réveille après un long sommeil et quitte son terrier.

Arrivée dehors, si elle voit son ombre, c'est-à-dire si c'est une journée ensoleillée, elle a peur et retourne se coucher pour six semaines. Donc, l'arrivé du printemps est remis pour six semaines au moins.

Si la journée est nuageuse, elle ne voit pas son ombre et reste dehors. Le printemps, d'après cette légende, devrait arriver sous peu. Crois-tu cela?

Relie les ombrages aux animaux à qui elles appartiennent.





À qui appartient cet ombrage?

Tu aimerais devenir membre de mon CLUB... recevoir une carte de membre... et avoir la chance de gagner un prix au tirage de chaque semaine? C'est facile.

Découpe le coupon, envoie-le bien rempli à:

Club de Bicolo
C.P. 209
Lorette (MB)
ROA OYO

Nom: ____________________

Adresse: ____________________

____

Code postal: ____________ **Âge:** ______

Toi aussi, tu as une ombre. As-tu déjà essayé de faire des ombres avec tes mains? C'est très facile. Place-toi entre une lampe et un mur blanc. Maintenant regarde bien comment placer tes mains pour arriver à faire les ombres des animaux. Bonne chance!

Le chameau
On l'appelle «le vaisseau du désert». Fais-le blatérer ; c'est ainsi qu'on appelle son langage !



Le lapin
Il peut agiter les oreilles.



L'éléphant
Lui, il peut faire bouger sa trompe.



Un oiseau en vol
Tu peux agiter ses ailes !



Le cacatoès
C'est un perroquet qui peut faire bouger sa huppe.



La chèvre
Fais-la bêler.

Bonjour à mes nouveaux membres:

10668	Stéphane Mourant
10669	Carmen Verrier
10670	Ivan Noël
10671	David Perrin
10672	Josée Lemoine
10673	Kelsey Guy
10674	Chris Taylor
10675	Ashley Tait
10676	Erin Bradley
10677	Courtney Borgford
10678	Melissa Johnston
10679	Stephen Moran
10680	Sarah Shortliffe
10681	Joy Basin
10682	Alexandra Kawecki
10683	Chris Bohemier
10684	Scott McDougall
10685	Catherine Chen
10686	Justin Hallick
10687	Christine Perreault
10688	Brad Boyd
10689	Karina Smith
10690	Chris Kitching
10691	Joshua Mazurat
10692	Jeff Spriggs
10693	Jennifer Roberge
10694	Julie Racicot
10695	Murielle Hudon
10696	Laura Brooke
10697	Nicole Beauchamp
10698	Nikki Mead
10699	Aimée Roberge
10700	Lorysa Rossaugel
10701	Amanda Newell
10702	Kristy-Layne Nelson
10703	Ryan McDonald
10704	Jared Halajeski
10705	Brett Seeland
10706	Josh Bruinooge
10707	Matthew Tracy
10708	Ian McGowan
10709	Scott Ricard
10710	B.J. Vivot
10711	Kim Pelletier
10712	Jason Parent
10713	Marc Houle
10714	Janelle Milne
10715	Coleen Derksen
10716	Celina Parent
10717	Tara Charette
10718	Alanna Peto
10719	Denise Seward

Nécrologies

Hélène François (née Nicolas)

Le samedi 18 janvier 1992, au centre hospitalier Tiger Hills de Treherne, Manitoba, Hélène François, âgée de 79 ans, de Bruxelles, a sombré dans le sommeil éternel après une longue maladie.

Hélène laisse dans le deuil son cher époux bien-aimé, Auguste François de Bruxelles, Manitoba. Leur famille: Geneviève et leur gendre Bill Howard de Brandon, Manitoba, Robert et leur bru Cathy François de Saskatoon, Saskatchewan, et Odette et leur gendre Gérard Préjet de Winnipeg, Manitoba, neuf petits-enfants, six arrière-petits-enfants et une belle-soeur, Eliette Nicolas, de Winnipeg.

Elle a été précédée dans la mort par ses parents Victor et Clémentine (Kinzy) Nicolas, et par deux frères, René et Raymond Nicolas.

Née le 30 septembre 1912 à Halanzy, Belgique, Hélène est arrivée au Canada en bas âge avec ses parents et ses frères pour s'établir à Bruxelles où elle a été élevée et a fréquenté l'école. Le 29 novembre 1930, Hélène et Auguste se sont mariés à Bruxelles, l'endroit où elle a habité jusqu'à sa mort.

Hélène aimait une vie simple centrée sur l'amour de son époux, dont elle appréciait la compagnie, de sa famille et de son foyer. Elle avait un attrait particulier pour la nature, spécialement pour prendre soin des animaux ou des oiseaux qui avaient été blessés ou abandonnés. Jusqu'au moment où elle perdit la vie, Hélène aimait l'artisanat, particulièrement le tricot et le crochet. On se souviendra d'elle pour ses grands jardins et ses belles fleurs dont Hélène prenait soin.

Les prières ont été récitées à la chapelle funéraire Budz, à Holland, le lundi 20 janvier à 19 h.

La messe de la Résurrection a été célébrée par le Rev. René Chartier à l'église St-Gérard de Bruxelles le mardi 21 janvier à 11 h.

Les porteurs étaient ses petits-fils Les et Brian Howard, Allan et Théodore François, et ses neveux Léonard et Paul Nicolas.

Les porteurs honoraires étaient Omer Knockaert, Simon Foidart, George Simoens, Louis et Roland De Vos et Ghislain Hendricx.

L'inhumation a suivi au cimetière paroissial St-Gérard.

Les amis qui le désirent peuvent pour exprimer leurs condoléances, faire des dons à la mémoire d'Hélène à la Société canadienne du cancer, bureau du Manitoba, 193, rue Sherbrook, Winnipeg, Manitoba.

La direction des funérailles avait été confiée au salon Funéraire Budz de Holland, Manitoba, 526-2380.

Simone J. Sabourin (née Desautels)

Le lundi 20 janvier 1992, à l'Hôpital général de Morris, est décédée Mme Simone Sabourin (née Desautels), âgée de 75 ans, de Saint-Jean-Baptiste.

Elle laisse dans le deuil ses trois fils, tous de Saint-Jean-Baptiste: Raymond et ses enfants Tanya, Daryl, Darcy et Jean-Luc; Gilles, son épouse Lucille, et leurs enfants Gilbert et Kathy, Diane et Richard Fontaine, Joël et Sylvie; Fernand, son épouse Elaine et leurs enfants Neil et Troy. Lui survivent également deux frères: Philippe et son épouse Thérèse de Saint-Jean-Baptiste; Arthur et son épouse Germaine de Winnipeg; une soeur, Olivine St-Amant; un beau-frère, Antoine Sabourin, et trois belles-soeurs, Aurore Desautels, Simone A. Sabourin et Jeanne Godard, toutes de Saint-Jean-Baptiste.

Mme Sabourin a été précédée dans la mort par son époux bien-aimé J.B. en 1979; par ses frères Émile, Joseph, Rémi, David et François, et par ses soeurs Ida et Marie-Anne.

Les prières ont été récitées en l'église de Saint-Jean-Baptiste le jeudi 23 janvier à 15 h. La messe de la Résurrection a suivi à 15 h 30. L'abbé Gérard M. Lévesque était le célébrant. L'inhumation au cimetière paroissial.

Des dons à sa mémoire peuvent être faits à l'Association des maladies pulmonaires du Manitoba.

La famille désire remercier les docteurs Chambers et Fraser, et le personnel de l'Hôpital général de Morris pour leurs excellents soins prodigués à Maman pendant son séjour.

La direction des funérailles avait été confiée au salon mortuaire de Morris.

Alfred Smith



Paisiblement à l'Hôpital Saint-Boniface le 25 janvier 1992, est décédé à l'âge de 85 ans, M. Alfred Smith.

M. Smith est né le 9 septembre 1906 à Richer, Manitoba. Il résida à Sainte-Anne-des-Chênes jusqu'en 1994, oeuvrant comme mécanicien et chauffeur d'autobus. Il déménagea par la suite à Saint-Boniface avec sa famille. Travailleur habile et consciencieux, il travailla pendant vingt et un ans pour la firme Supercrete Limitée, jusqu'à sa retraite en 1973.

M. Smith laisse dans le deuil son épouse Léa, et une fille, Lorraine. Avec lui s'éteint la famille d'Edmond Smith et de Marie-Louise Lefebvre.

Jardinier habile, il était très fier d'un jardin bien réussi et d'une pelouse soignée. Plusieurs passe-temps créatifs lui permirent de vivre une retraite heureuse. Homme affectueux et sincère, son souvenir restera vivant auprès de ses nièces et de ses neveux.

La messe de la Résurrection a été célébrée le mardi 28 janvier 1992 à 14 h 00 en la Cathédrale de Saint-Boniface avec Mgr A. Fréchette célébrant.

L'inhumation a suivi au cimetière de Glenlawn Memorial Gardens, boulevard Lagimodière. La direction des funérailles a été confiée au Salon Mortuaire Desjardins, 233-4949.

La famille désire remercier le Dr. Alvi et le personnel de l'étage 5E, ainsi que le soin pastoral de l'Hôpital Saint-Boniface, pour les prières et les soins attentifs. Sincères remerciements aussi à la parenté, aux amis, et aux voisins.

Qu'il repose dans la paix du Seigneur.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu DENIS NORMANDEAU, de la ville de Winnipeg, province du Manitoba, gérant.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude du soussigné, au 25-185, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba R2H 0G4, le ou avant le **2 mars, 1992.**

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 21e jour de janvier, A.D. 1992.

F.R. AVANTHAY
Procureurs de la succession

La chronique religieuse †

La dignité de la personne humaine

La souffrance et la maladie sont des choses qui souvent nous poussent à la limite de nos capacités, que ce soit la souffrance et la maladie dans notre vie ou dans la vie d'un être cher.

Nous sommes faits pour la vie et nous voulons goûter au maximum à la vie qui nous est donnée.

La durée de celle-ci varie beaucoup selon les personnes: il y en a qui meurent centenaires tandis que d'autres meurent comme enfants, d'autres comme adolescents, d'autres comme jeunes adultes...

Il y a un aspect de mystère qui nous empêche de comprendre pourquoi la mort arrive pour telle personne à tel temps. Nous sommes invités à prier afin de pouvoir accepter la mort, la nôtre ou celle d'un être cher.

Lorsque la maladie ou la souffrance touche un être cher, nous sommes souvent plus mal à l'aise que lorsque c'est nous qui avons à subir la douleur. Il y a des situations qui sont particulièrement pénibles.

Par exemple, si quelqu'un est dans un coma profond à la suite d'un accident, d'une maladie ou d'une intervention chirurgicale, un grand malaise se produit chez nous.

Dans de pareilles situations, nous entendons souvent des commentaires qui ressemblent aux suivants: «Depuis son accident, tel est devenu un légume», «Elle n'est plus qu'un légume depuis au-delà d'un an».

De tels commentaires ne devraient aucunement faire partie de notre langage, car telle n'est pas la situation d'une personne qui est dans un coma. Une personne est dans un coma lorsqu'elle semble dormir et est incapable de percevoir et réagir à des stimuli: c'est-à-dire, elle ne semble pas réagir à des paroles, à des touchers ou même à la douleur.



Marcel Carrière
prêtre

Là aussi, un coma peut varier de gravité. Lorsque le dommage au système nerveux est moins grave, une personne peut réagir à certains stimuli, tout en étant incapable de réagir à d'autres.

Les apparences sont parfois trompeuses: une personne peut sembler être dans un coma profond, ne semblant pas réagir à son environnement, tout en étant très consciente de tout ce qui se dit et se fait en sa présence.

Chaque être humain demeure un être humain tout au long de sa vie, indépendamment de son état de santé. Tous et toutes, nous sommes corps et esprit; tous et toutes, nous sommes fils et filles de Dieu.

Nous sommes voulus par Dieu et créés à son image. Dieu dit: «Faisons l'homme à notre image, comme notre ressemblance, et qu'ils dominent sur les poissons de la mer, les oiseaux du ciel, les bestiaux, toutes les bêtes sauvages et toutes les bestioles qui rampent sur la terre.»

Dieu créa l'homme à son image, à l'image de Dieu il les créa, homme et femme il les créa.»(1) Nous ne devons jamais perdre de vue cette réalité fondamentale lorsque nous parlons d'un être humain, et lorsque nous entrons en relation avec un être humain.

Ceci veut dire, le respect de tout être humain, à partir du moment de la conception jusqu'à sa mort naturelle. Il est important d'éviter de parler d'un être humain en le comparant à un légume, tandis que cette personne a la dignité d'être un être humain, même si son état de santé est grandement diminué.

La valeur d'une personne ne se mesure pas à sa force, son intelligence, sa santé ou sa capacité d'entrer en relation avec d'autres, mais la valeur d'une personne réside dans son être, créé à l'image de Dieu.

Comment devrait-on se comporter face à une personne qui est dans un coma? La meilleure solution est de continuer à entrer en relation avec celle-ci de la même façon qu'auparavant.

Ne nous gênons pas de lui parler, de la toucher, et même, de prier avec elle comme on le ferait autrement.

Si la personne est le moindrement consciente, elle sera heureuse de l'attention qu'on lui porte. Si la personne n'est pas du tout consciente, nous saurons que nous la traitons avec toute la dignité que mérite un être humain.

(1) Genèse 1,26-27

LES PETITES ANNONCES
Facile et efficace

Les PETITES ANNONCES, c'est encore plus payant quand on connaît bien la recette.
Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants: moins de 20 mots (**5$** ou **7,50$** pour deux semaines); 21 à 28 mots (**6$** ou **9$**); 29 à 35 mots (**7$** ou **10,50$**); 35 à 42 mots **au maximum** (**8$** ou **12$** pour deux semaines). ***(N'oubliez pas d'ajouter la TPS!)***

Divers

GAI? LESBIENNE? Pas certain(e)? Parent ou ami d'homosexuel? Pour plus de renseignements, composer le 284–5208, le mercredi soir, entre 19 h 30 et 22 h.
128-

CHEMISES genre Festival du Voyageur faites sur commande. Grandeurs adultes et enfants. Pour plus d'information s.v.p. appeler 233–5960.
250-

MERCI AU SACRÉ-COEUR pour grâce rendue. H. Delorme.
260-

REMERCIEMENTS AU SACRÉ-COEUR pour faveur obtenue. L.E.
263-

REMERCIEMENTS AU SACRÉ-COEUR pour faveur obtenue. L.D.
264-

Recherche

LOCATAIRE VOULUE pour partager une maison à St-Boniface, près du boul. Provencher. 250 $/mois, services inclus. Salon et cuisine complets. François 786–3435/233–6839.
261-

GARDERIE JOLYS COOP INC. est à la recherche d'un(e) animateur(trice) TSE II. Doit être bilingue. Contactez Marie au 433–7976. Date limite: le 10 février.
267-

À LA RECHERCHE d'une gardienne bilingue non fumeuse, pour mon garçon d'un an; pour commencer mi-mars à plein temps avec heures et journées flexibles. Références s.v.p. Contacter Danilla 256–0226 ou 837–7805.
271-

À vendre

MAISON À VENDRE: 2 1/2 étages, quatre chambres à coucher, près de l'hôpital St-Boniface. 2 000 pieds plus sous-sol. 93 000 $. Paul 941–1913, agent.
256-

À VENDRE: St-Boniface, bon investissement. Près de l'hôpital. Bloc de quatre appartements: un très grand et moderne (1 300 pi²) et trois d'une chambre à coucher. 170 000 $. Tél.: 237–7125.
258-

À VENDRE: chemises du Festival du Voyageur, 40 $. 231–0290 en soirée.
266-

CHIOTS COLLIES, noirs avec enregistrements à vendre. Tél.: 235–0880 après 17 h.
269-

À louer

À LOUER: maison de deux chambres à coucher ou duplex de deux chambres à coucher. De 380 $ à 450 $ plus services. Paul 941–1913 ou 233–2171.
257-

À LOUER: garçonnières pour personnes d'âge d'or au Foyer Vincent – 200, rue Horace. 233–1925 de midi à 16 h.
262-

À LOUER: grand appartement dans un triplex. Promenade Enfield. 4 chambres à coucher, 2 salles de bain et demi. Serait idéal pour deux personnes qui partageraient. 750 $ par mois, services inclus. Composez le 233–2072.
268-

APPARTEMENT À LOUER: Duplex à deux étages. 1er mars. Place Gaboury, centre de St-Boniface. Endroit tranquille, bonne localité, près de l'hôpital, collège, autobus, restaurants, etc. Joli appartement de 4 pièces, très propre, récemment peint. 1 grande chambre à coucher, salle à manger avec chandelier, galerie d'été, poêle, réfrigérateur, eau, chauffage et stationnement inclus. 435 $ plus électricité. Références requises. Pas de lit d'eau ou d'animaux domestiques. 231–3092 ou 1–736–2268.
270-

QUIZ

Qui sont-ils?

QUESTIONS

1. Qui sont les jeunes dans ces photos?

2. Qu'est-ce qu'ils ont en commun?

3. Quand et par qui cet établissement a-t-il été fondé?

4. Dans quelle langue se donnait l'instruction?

5. À quoi sert l'édifice aujourd'hui?

RÉPONSES

1. Il s'agit de photos de jeunesse de (de gauche à droite, en commençant par le bas): Simone Legal (enseignante à l'école Gabrielle-Roy), Jean Legal (porte-parole francophone de la Gendarmerie royale du Canada), Gertrude Gagné (chef des installations et services au Centre culturel franco-manitobain), Lorraine Tétreault (maîtresse des postes à La Broquerie), Angèle Chaput (secrétaire à la Société historique de Saint-Boniface), André Carrière (secrétaire-trésorier de la municipalité rurale de Cartier), Marcel Lemieux (bibliothécaire au Collège universitaire de Saint-Boniface), Cécile Poirier (secrétaire administrative au Collège universitaire de Saint-Boniface) et Arthur Chaput (comptable agréé de la firme BDO à Saint-Boniface).

2. Ces neuf personnes et bien d'autres étaient des élèves du couvent des Filles de la croix à Saint-Adolphe en 1956. Les photos figurent dans un cahier souvenir publié à l'occasion du 50e anniversaire du couvent.

3. Voici ce qu'on peut lire sur les débuts du couvent dans le cahier: «Le 30 avril 1906, quatre filles de la croix arrivent à Cartier par le train de Winnipeg. Soeur Marie-Spéasippe, supérieure de Saint-Boniface, vient installer à Saint-Adolphe trois soeurs qui se promettent d'y bien travailler pour Dieu et pour les âmes: Sr Valérie Saint-Jean, Sr Thérèse-Eugénie et Sr Emélie Saint-Joseph.

«Le mobilier scolaire est des plus rudimentaires: pour sièges, de vieux bancs; pour bureau, une chaise. Maîtresse et élèves écrivent sur leurs genoux.»

4. La langue de l'enseignement était l'anglais, même dans ce couvent catholique. «Quand je suis arrivée en première année, je pleurais, se souvient Cécile Poirier (Lagassé à l'époque), je ne comprenais pas un mot d'anglais.» Evidemment, il y avait de l'enseignement en français quand les inspecteurs étaient loin.

5. L'édifice sert de centre hospitalier pour personnes âgées depuis 1972. Le St. Adolphe Nursing Home comprend 42 unités dans la section des soins hospitaliers et 23 résidences.

Le foyer comprend également une chambre restaurée à la mode des années 20, en l'honneur d'une fille de la croix, soeur Pauline, qui, au seuil de la mort, a été miraculeusement guérie de sa tuberculose par la prière de sa communauté et a vécu encore 44 ans.

Compilé par
Jean-Pierre DUBÉ

LETTRES

Le journal La Liberté est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'identité de l'auteur soit connue (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve également le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire.

RECETTES

Boeuf épicé à l'italienne



Voici un repas rapide à préparer et d'un grand apport énergétique pour les athlètes de tout âge. On peut préparer ce plat à l'avance et le réchauffer au four à micro-ondes.

1 lb (500 g) bifteck de surlonge désossé, découpé en fines lanières
3/4 tasse (175 mL) rotini non cuit
1 c. à thé (5 mL) huile végétale
1/2 tasse (125 mL) poivron vert haché
3 c. à table (45 mL) farine
1 boîte 19 oz (540 mL) tomates en conserve
1 boîte 7 1/2 oz (213 mL) sauce tomate
1/2 enveloppe de mélange de soupe à l'oignon
1/2 c. à thé (2 mL) origan
1/4 c. à thé (1 mL) sel
pincée de poivre
1/2 tasse (125 mL) fromage mozzarella râpé (facultatif)

Faire cuire les rotini selon le mode de préparation et égoutter. Faire chauffer l'huile dans une grande poêle anti-adhésive, et faire sauter le boeuf à feu vif 1 ou 2 minutes. Ajouter le poivron vert et faire cuire 2 minutes de plus ou jusqu'à ce que le boeuf soit bruni. Mettre le boeuf et les poivrons d'un côté de la poêle et mêler la farine au jus de la poêle à l'aide d'un fouet. Incorporer les tomates, la sauce tomate, le mélange de soupe à l'oignon et les assaisonnements. Faire cuire en brassant souvent jusqu'à ce que le mélange épaississe. Transvider dans une casserole de 6 tasses (1,5 L). Faire cuire à découvert à 350°F (180°C) pendant 20 minutes. Parsemer de fromage si désiré. Remettre au four 5 minutes. Garnir de rondelles de poivron vert.

Donne 4 portions.

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Antoine Fréchette
Avocat-notaire
Antoine G. Fréchette B.A. CERT. ED., LL.B.
155, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Tél.: **231-1333**
Fax: **237-0998**

DENISET, JOURDAIN ET BOILY
Avocats et notaires
Me Pierre Deniset, B.A., LL. B.
Me Guy Jourdain*, LL. B. (Montréal), LL. B. (Manitoba)
Me Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
Me Roxroy O. O. West B.A., M.A., LL.B.
** Également membre du Barreau du Québec*
202, boul. Provencher, bureau 200
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Téléphone: 235-1378
Télécopieur: 233-9762

LAURENT-J. ROY C.R.
MICHEL L. J. CHARTIER
Avocats et notaires
MONK, GOODWIN
AVOCATS ET NOTAIRES
800 ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

Alain J. Hogue,
Barreau Man./Sask. de



Hogue • Kushnier
Place Provencher
194, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Tél.: (204) 237-1231
Nº de FAX: 233-2689

TEFFAINE, LABOSSIÈRE,
Avocats et Notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
Mary-Jane Bennett
Avocat-conseil
Robert. Bétournay
185, boul. Provencher, pièce 201,
Saint-Boniface (MB)
R2H 4B3.
Téléphone: 233-4359.

CONSEILLER FINANCIER



Services professionnels en planification financière
- *Planification financière professionnelle complète*
- ***REER** (RRSP), prêts hypotécaires avec terme fixe de 1 à 10 ans, fonds de placements*

Gilbert CLOUTIER, cma
1200–444, avenue St. Mary
Winnipeg, Manitoba R3C 3T1
Téléphone: **Bur: 943-6828**
Rés: 237-0762

MÉTIERS

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses

ENTREPRISES NOËL



Secrétariat, traitement de texte, imprimante au laser, traduction, photocopies.
Du nouveau!!! Service de FAX: 422-8378
Service rapide et de qualité. Contactez
Claire au: 422-5750
422-8574 (rés.)
Guy au 231-0435

PELLAND CATERING
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT



256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté

AVOCATS-NOTAIRES

TAYLOR • McCAFFREY
CHAPMAN • SIGURDSON
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L.J. LAURENCELLE
•
Ligne Directe (204) 988-0304
9ième étage, 400 avenue St. Mary
Winnipeg, Manitoba,
Canada R3C 4K5
Telephone (204) 949-1312
Fax (204) 957-0945
VANCOUVER • WINNIPEG • FORT FRANCES

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

Aikins, MacAulay & Thorvaldson
Marc M. Monnin
Richard J.F. Chartier
Avocats et Notaires
30e étage
360, rue Main
Winnipeg (Manitoba)
R3C 4G1
Téléphone: 957-0050
Télécopieur: 957-0840
À la Caisse populaire de Sainte-Anne chaque jeudi de 14 h à 16 h 30.

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et Notaire
185, boulevard Provencher,
pièce 201
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4
Téléphone: (204) 958-6850
Télécopieur: (204) 233-5770

OPTOMÉTRISTES

Dr Keith Mondésir
Optométriste
- **Examen de la vue**
- **Lunettes ajustées**
- **Verres de contact**

201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr E.M. FINKLEMAN
et
Dr GÉRALD GARAND
Optométristes
210 Avenue Building
265, avenue Portage
Winnipeg
Tél. 942-2496
Examen de la vue et lunettes ajustées

Dr R. J. Lecker
Dr M. N. Lecker
Optométristes
Examen de vue
2e étage, édifice 264, av. Portage
Téléphone: 943-6628

MÉTIERS

Albert Péloquin
préparation de déclarations d'impôt personnel par ordinateur, 8 ans d'expérience
22, baie Wiltshire,parc Windsor
233-3423



- TRADITIONNEL
- RELIGIEUX
- HISTORIQUE ET CONTEMPORAIN

L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ
405, av. Bertrand
233-7864
«Au service des franco-manitobains depuis 1910...»

Service de conseiller
Centre de counselling et de croissance
Service confidentiel
Nos thérapeutes:
Gilles Beaudry, Inge Kirchhoff, Lyne St-Pierre et Edmond Timmerman
- Thérapie individuelle, couple et familles
- sessions de groupe
261, rue DesMeurons
237-8295
Nous pouvons oeuvrer à l'intérieur de plans d'assistance aux employés. (PAE)

COMPTABLES AGRÉÉS

Couture
Forest
Cadieux
Coopers
&Lybrand

comptables agréés
consultants en affaires

Vous offrant la gamme complète de services professionnels en
- **fiscalité • vérification et comptabilité •**
- **planification pour la TPS •**
- **consultation informatique et financière •**

Associés
André G. Couture.c.a. Gabriel J. Forest.f.c.a.
Raymond A. Cadieux.c.a. Gérard H. Rodrigue.c.a.
Principaux
Gérald C. Labossière.c.a. Donald H. Smith.c.a.



2300. édifice Richardson
1. place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
Téléphone: (204) 956-0550
Télécopieur: (204) 944-1020

BDO
GUENETTE CHAPUT
WARD MALLETTE

262, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba, R2H 0T7
Tél: 233–8593 Fax: 237–0134

COMPTABLES AGRÉÉS
- préparation de rapport d'impôts, et conseils fiscaux pour individus, entreprises et institutions;
- préparation de prévisions budgétaires, de plan d'entreprise, comptabilité et tenue de livres;
- vérifications des états financiers;
- conseils et soutien pour la mise en place de systèmes comptables informatisés.

CONSEILLERS EN GESTION
- conseils en gestion, en planification, en marketing et les affaires publiques;
- conseils spécialisés en santé, en développement communautaire et économique;
- évaluation du rendement d'entreprise et financier;
- conseils en sondages, en analyse des besoins et évaluation des programmes.

ASSOCIÉS
LUCIEN GUENETTE, c.a.
ARTHUR CHAPUT, c.a.
GILLES CHAPUT, c.a.
ANDRÉ BLONDEAU, c.a.

ASSOCIÉS
CHARLES GAGNÉ, M.P.A.
GEORGES PICTON, C.G.A.
ELIZABETH SWEATMAN, M.C.P.

ADJOINTS
RAYMOND DESROCHERS, c.a.
MAURICE MORISETTE, c.a.
RICHARD SENEZ, c.a.
JAMES DOER, c.a.
RUSSELL PARADOSKI, c.a.
PAUL PRENOVAULT, c.a.

INTERNATIONAL BDO BINDER

ASSUREURS



«Rassurez-vous chez nous»
Votre courtier:
Claude Forest
160, rue Marion 237-8434

Agence d'assurance Aurèle Desaulniers (1987)
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: **233-4051**
Pour tout service d'assurance
Feu • Vie • Maladie
Assurance voyage - Ferme-RRSP
Joel Desaulniers
René Desaulniers
AUTOPAC

LE CLUB LA VÉRENDRYE



614, rue Des Meurons
Saint-Boniface
Téléphone: 233-8997
• Bingo chaque lun., merc., jeudi et ven. • Jeu de quilles sept jours par semaine • Salle de banquet • Bar et salle à manger • Spectacles tous les jeudis, vendredis et samedis

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES BALCAEN-VERMETTE INC.
1063, Autumnwood
AUTOPAC – Tél.: 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile

AUTOPAC
233–7760 233–7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENT DE VOYAGES
Avions-Bateaux–Tours Trains

UNCLE JERRY'S CATERING
Nos spécialités:
Mariages — Banquets
Petites et grandes réceptions
2 salles disponibles
Venez donc manger chez nous, au 200, rue Masson
Jerry: 237-3527 ou 255-5298

Le Croissant



Boulangerie, pâtisserie, traiteur
Jean-Pierre Pichon, *propriétaire*
Ouvert six jours par semaine
(fermé le lundi)
Produits frais même le dimanche
268, avenue Taché 237-3536